

Journée Internationale des Droits de l'Homme : Pour un monde plus juste

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 10 DECEMBRE 2021

993

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Assises Nationales de la Refondation

Assimi Goita donne

le top départ

C'est par une adresse solennelle à la nation que le Président de la Transition, Colonel Assimi Goita a voulu donner le coup d'envoi des Assises Nationales de la Refondation (ANR) dont la phase communale commencera dès demain 11 décembre et qui seront clôturées le 30 décembre avec le clap de fin de la phase nationale. ...



Extension du réseau de distribution électronique de San : Le PM lance les travaux



...Permis CITES : Collectif des Promoteurs d'Industries du Bois d'Œuvre sur pied de guerre



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

09 Déc. 2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 497

Nouveaux cas confirmés

76

Nouveaux guéris

55

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

89 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
17 cas graves en soins intensifs
701 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

18 329

Guéris

15 415

Décès

622

dont 1 071 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.21



P.24



/ Une /

Assises Nationales de la Refondation : Assimi Goita donne le top départ

P.5

/ Brèves /

Rebondissement dans le procès Bakary Togola : Le Ministère de la Justice soupçonne des "connivences" de certains membres de la cour dans la procédure

P.14

Me Tapo à propos de l'arrestation de Oumar Mariko : " Il ne devait pas être arrêté aujourd'hui"

P.14

Œuvres sociales du Président de la Transition : Un forage équipé pour le village de Mamou

P.15

Vol de bétails dans la région de Mopti : Près de 3000 têtes sont victimes chaque année

P.15

Préparatifs des ANR à Gao : Les autorités régionales à pied d'œuvre

P.16

Bandiagara : La MINUSMA perd 7 casques bleus

P.16

/ Actualité /

Extension du réseau de distribution électronique de San : Le PM lance les travaux

P.18

Favoritisme dans la délivrance des Permis CITES : Collectif des Promoteurs d'Industries du Bois d'Œuvre sur pied de guerre

P.19

Semaine Nationale de Lutte contre la Corruption : L'OCLEI et ses partenaires s'engagent à combattre le fléau

P.21

Communautés vulnérables à Sikasso et Ségou : Un programme conjoint pour les soutenir

P.22

/ Politique /

Journée Internationale des Droits de l'Homme : Pour un monde plus juste

P.24

Rencontre PM – Forces vives de San : Le plaidoyer de Choguel Maiga

P.25

Déclaration commune du CNID – ASSOCIATION et CNID-Faso Yiriwa Ton à l'occasion du 31ème anniversaire de la marche historique du 10 décembre 1990.

P.26

Abdoulaye Diop : « Il y a un acharnement contre le Mali »

P.28

Assises nationales de la refondation : Le cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie renouvelle sa non-participation

P.31

/ Culture & société /

Santé : Comment éviter le cancer de la prostate

P.32

/ International /

Un « sommet mondial » pour la démocratie... Vue par les États-Unis de Joe Biden

P.33

Affaire Chebeya en RDC : A la barre, Paul Mwilambwe évoque le nom de Joseph Kabila

P.34

/ Sport /

Malik Boulegroune : « J'ai été émerveillé à Bougouni »

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65



Assises Nationales de la Refondation **Assimi** **Goita donne le top départ**

C'est par une adresse solennelle à la nation que le Président de la Transition, Colonel Assimi Goita a voulu donner le coup d'envoi des Assises Nationales de la Refondation (ANR) dont la phase communale commencera dès demain 11 décembre et qui seront clôturées le 30 décembre avec le clap de fin de la phase nationale.

Evoquant en premier lieu la tragédie de Songho qui a fait 33 morts, Colonel Assimi Goita a estimé que ce type d'actes criminels traduit le désespoir et la décadence des forces du mal face à la montée en puissance de nos Forces de Défense et de Sécurité. Leur cruauté est fonction des restrictions de mouvements que leur imposent les différentes opérations de sécurisation des populations et de leurs biens, engagées par les Forces de Défense et de Sécurité sur le terrain. En clair les derniers soubresauts du mouton de sacrifice.

Le Président de la Transition a aussi fait un

clin d'œil à ceux qui n'ont toujours pas compris que les ANR constituent l'occasion rêvée de suspendre les clivages politiques, sociaux et idéologiques, pour créer une dynamique novatrice de mobilisation sociale autour des idéaux historiques de la nation malienne. Et qu'il

semble le regretter profondément.

Rappelant la grandeur du Mali, une grande nation qui a été admirée à travers le monde et qui a inspiré une partie de l'Afrique, voire de l'humanité, il a estimé que vouloir changer le Mali, c'est changer de prime abord le Malien lui-même. D'où, selon lui, la nécessité d'une transformation fondamentale des mentalités et des comportements.

Enfin Colonel Assimi Goita a invité le Panel des Hautes Personnalités et de la Commission Nationale d'organisation des Assises à jouer pleinement leur rôle pour la réussite des Assises.

Lire l'adresse en encadré.

■ **Moctar Sow**



ADRESSE DU PRÉSIDENT À LA NATION À L'OCCASION DU LANCEMENT DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION DE L'ÉTAT

Chers Compatriotes,

Commençant par rendre grâce à Dieu dans sa Miséricorde, je voudrais avoir une pensée pieuse pour toutes les victimes civiles et militaires, notamment celles qui viennent de faire, il y a moins d'une semaine, les frais d'une barbarie innommable à Songho, dans la région de Bandiagara.

Une fois de plus, les épreuves du moment s'accroissent tout en resserrant l'étau de l'insécurité autour de nos paisibles populations.

Cependant, à y voir de plus près, ces actes criminels, contraires à toute logique de respect des droits humains, ne sont en réalité, que des signes de désespoir et de décadence des forces du mal face à la volonté affirmée des Maliens et de leurs autorités, pour jeter les bases d'une nation équitable, soucieuse du respect de la place qui revient à tous et à chacun.

En plus de la compassion du Gouvernement adressée aux populations éplorées de Songho, de fortes pressions restent maintenues sur les groupes criminels dont la cruauté est fonction des restrictions de mouvements que leur imposent les différentes opérations de sécurisation des populations et de leurs biens, engagées par les Forces de Défense et de Sécurité sur le terrain.

Cet engagement, nous le devons au peuple malien sans la mobilisation et les contributions duquel, le rééquipement et la montée en puissance de l'Armée seraient illusoire.

Chers compatriotes,

Il y a de cela quelques mois, le Conseil national de Transition validait le Programme d'Action gouvernemental dans lequel est consignée la tenue des Assises nationales de la Refondation. L'heure est enfin arrivée d'y faire face avec détermination et sur fond d'amour ardent de la Patrie.

A cet égard, les Assises nationales de la Refondation de l'État du Mali constitueront un moment privilégié d'examen collectif de conscience et de prospective, un événement précurseur du processus de renaissance de notre Pays.

C'est l'occasion rêvée de suspendre les clivages politiques, sociaux et idéologiques, pour créer une dynamique novatrice de mobilisation sociale autour des idéaux historiques de la nation malienne. C'est également l'opportunité de focaliser toutes nos énergies et nos intelligences sur le devenir de notre chère Patrie qui en a vraiment besoin.

Les Assises Nationales de la Refondation, qui s'engagent ce samedi 11 décembre et se terminent le jeudi 30 décembre 2021, sont une aubaine pour instaurer entre toutes les filles et tous les fils de ce Pays un dialogue franc, direct et fécond, afin d'atténuer les querelles infécondes qui tendent à miner le processus de Transition en cours et nuire à l'espoir de renaissance du Peuple malien, pourtant épris de paix et de justice, mais particulièrement attaché à ses valeurs.

C'est dans cette logique que les autorités de la Transition ont initié, en prélude aux Assises nationales de la Refondation, des consultations avec les acteurs sociaux et politiques en mesure de décriper le climat sociopolitique.

La même dynamique a été fort heureusement soutenue par le Panel des hautes personnalités en charge de l'organisation des Assises nationales de la Refondation. Cette démarche inclusive aura indiscutablement eu le mérite de fédérer plus d'énergies positives autour du processus historique que constituent ces Assises, porteuses du flambeau d'un lendemain meilleur pour notre pays.

Les Assises Nationales de la Refondation de l'État sont, par vocation, ouvertes au Peuple malien, donc au Mali profond, le Mali des paysans, des bergers, des artisans, des ouvriers, des ménagères, des personnes âgées, dépositaires de notre sagesse, des communicateurs traditionnels, gardiens de notre patrimoine culturel, des personnes déplacées ou réfugiées. Bref, le Mali de ceux qui souffrent le martyre en silence, le Mali des sans voix.

Il s'agira pour le peuple, de s'exprimer en toute liberté, sans tabou et sans exclusive, suivant les règles sacrosaintes du dialogue et qui sous-tendent l'écoute mutuelle. Il y va de la légitimité des recommandations qui sortiront de ce débat national mais aussi de la nécessaire adhésion du peuple tout entier pour assumer, accompagner et suivre la mise en œuvre des réformes audacieuses à entreprendre par la suite pour l'avènement du

nouveau visage de l'Etat malien.

La réussite de cet évènement hautement important pour le devenir du Mali, se mesurera à l'aune des propositions fortes et pertinentes qui en sortiront et qui aideront à la conduite stratégique de la gouvernance globale de notre Pays, en harmonie avec le voisinage immédiat et l'environnement international.

Chers Compatriotes,

Le concept de «Mali-Kura » a été adopté par l'ensemble du Peuple malien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Pays. Toutefois, ledit concept a ses exigences.

Ainsi, vouloir changer le Mali, c'est changer de prime abord le Malien lui-même. D'où la nécessité d'une transformation fondamentale des mentalités et des comportements. Toute chose qui passe obligatoirement par le renforcement de l'éducation familiale, formelle et non formelle ainsi que par l'instruction civique. Ce faisant, nous ne devons nullement oublier que le Mali, en dépit des épreuves du moment, demeure une grande nation qui a été admirée à travers le monde et qui a inspiré une partie de l'Afrique, voire de l'humanité. Il est donc un devoir pour nous tous d'assumer ce bel héritage légué par

nos ancêtres.

Les Assises Nationales de la Refondation nous offrent une occasion exceptionnelle pour nous interroger sur le type de Citoyens que nous voulons être, les valeurs sociétales endogènes que nous voulons accroître et promouvoir, le type de Malikura que nous voulons bâtir, le type de leaders dont nous avons besoin pour construire et conduire le Mali nouveau.

Pour ce faire, il faut convoquer notre histoire, nos valeurs pour dessiner les contours d'une nouvelle gouvernance, une gouvernance empreinte de vertus, sous l'impulsion d'une nouvelle classe dirigeante, responsable et crédible avec de nouvelles institutions réduites mais efficaces, inspirées de notre histoire et adaptées à nos réalités sociales, comprises et portées par nos populations.

Chers membres du Panel des Hautes Personnalités et de la Commission Nationale d'organisation des Assises, Il importe que les Maliens se retrouvent dans la vérité et la dans sincérité autour des problèmes cruciaux qui conditionnent la survie de la nation. Cet exercice exaltant et laborieux de facilitation et de conduite des Assises Nationales de la Refondation de l'État pour lequel je vous ai nommés, vous engage au

respect de la dignité humaine et à la convivialité, gages d'une réconciliation nationale résolument tournée vers l'avenir. Conduire un tel processus, qui n'est pas sans tension, requiert, en plus de vos cursus universitaires, de vos expériences professionnelles, des qualités de probité, d'impartialité, de neutralité et de savoir-faire, ne serait pas une tâche aisée.

A travers déjà un premier rapport d'étape vous avez su vous hisser au-dessus des multiples contradictions qui ont jalonné l'éprouvant chemin de ce dialogue social naissant tant attendu.

Je tiens, ici, à vous remercier et à saluer votre dévouement pour lequel je vous adresse mes encouragements et mes vives félicitations.

L'espoir étant toujours permis, faites en sorte que vous soyez cette passerelle qui conduira le Peuple malien à ses aspirations profondes de refondation.

Qu'Allah bénisse le Mali et protège les Maliens.

Je vous remercie

Ambassade des Etats-Unis au Mali

Aujourd'hui nous célébrons l'exploit de deux héros scientifiques maliens dans la lutte contre les maladies tropicales!

Il s'agit des Professeurs Abdoulaye Djimbé et Mahamadou Diakité. Au cours d'une cérémonie ce jeudi l'Ambassadeur Hankins a remis au Professeur Djimbé la médaille Joseph Auguste LePrince de l'ASTMH (Société américaine de médecine tropicales et d'hygiène). Il a félicité le Professeur Diakité pour sa brillante nomination comme membre de la Société américaine de médecine tropicales et d'hygiène. Ces deux Maliens ont révolutionné le domaine de la médecine à travers leurs réalisations scientifiques.

Le Professeur Djimbé est le premier Africain et seulement la 24ème personne à recevoir la médaille Joseph Auguste LePrince, le prix le plus prestigieux récompensant un travail exceptionnel contre le paludisme depuis 1951. Il a travaillé en étroite collaboration avec les National Institutes of Health des États-Unis. Son travail est reconnu par l'OMS pour avoir contribué à rendre les médicaments antipaludiques plus efficaces pour sauver des vies, en particulier les enfants. Il encadre également la prochaine génération de scientifiques africains.

Le Professeur Diakité, vice-recteur de l'Université des Sciences, Techniques et Technologies de Bamako (USTTB), a été nommé membre de l'ASTMH, en reconnaissance de son travail soutenu sur le paludisme et d'autres maladies tropicales infectieuses émergentes. La solide collaboration entre l'USTTB et les National Institutes of Health des États-Unis a favorisé ses recherches, faisant de lui le seul Africain parmi les 28 nouveaux boursiers ASTMH nommés en 2021. Ses travaux aident le monde à mieux comprendre le mode de transmission du paludisme, les réponses immunitaires humaines au paludisme et la diversité génétique des parasites du paludisme. Ses sujets de recherche sont essentiels pour éliminer le paludisme au Mali et l'éradiquer du monde.



Radio Guintan

Boura, YOROSSO: un civil enlevé.
Ce jour 09/12 on signale la présence de com-



battants armés au marché de Boura.

La foire hebdomadaire de Boura à lieu tous les jeudi.
Présumés radicaux sur 3 à 5 motos ont enlevé un civil.



RFI Afrique



En Éthiopie, le Premier ministre Abiy Ahmed a annoncé, ce mercredi 8 décembre 2021, avoir quitté le front et être de retour à Addis-Abeba, après que les forces gouvernementales ont revendiqué avoir repris plusieurs villes stratégiques sur les rebelles tigréens ces quinze derniers jours.



YBC-Communication



#Mali : Abdoulaye Diop dépêché chez Nana Akuffo Addo.

Le ministre malien des Affaires étrangères est attendu à Accra pour rencontrer le président ghanéen, président en exercice des chefs d'Etat de la Cedeao. Abdoulaye Diop présentera la nouvelle ébauche du nouveau chronogramme pour la suite de la transition à Nana Akuffo Addo avant la session ordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) le 12 décembre prochain à Abuja (Nigeria).

Après les sanctions prononcées le 8 novembre dernier par la Cedeao qui avait interdit de voyage et un gel des avoirs des autorités de transition ainsi qu'à leurs familles, le Mali veut éviter de nouvelles sanctions.

Si l'embargo est considéré par certains observateurs comme « une mesure excessive », la Cédéao à l'issue de la conférence du 7 novembre 2021 avait demandé à la « Commission d'examiner et de lui

proposer d'autres sanctions à sa prochaine session ordinaire prévue le 12 décembre 2021 ».

Conscient des nouvelles menaces qui pèsent sur le Mali, le chef de l'Etat Assimi Goïta, a envoyé son chef de la diplomatie auprès de Nana Akuffo Addo pour le convaincre avec un nouveau chronogramme pour la durée de la transition selon le quotidien malien *Nouvel Horizon*.

Même si Cedeao persiste toujours sur la date du 27 février 2022 pour la tenue de la présidentielle et des Législatives, elle ouvre la porte à un possible report à la condition que les autorités de la transition s'engagent clairement à tenir les élections au-delà de cette date.

#Source: APA



Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali



Emploi et Formation Professionnelle : Promouvoir l'Entreprenariat des Jeunes de la Région de Kita

Kita, capitale de la cité des arachides a abrité ce jeudi 09 décembre 2021, le premier Forum National sur l'Entreprenariat des Jeunes initié par les jeunes entrepreneurs de Kita en partenariat avec le Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

La cérémonie d'ouverture solennelle s'est déroulée dans la salle emblématique du Carrefour des jeunes de Kita sous le leadership du Ministre Bakary DOUMBIA en présence du Gouverneur de la région de Kita.

Le thème retenu pour ce forum est : « LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES : UNE SOLUTION AU CHÔMAGE ET A LA MIGRATION IRREGULIERE ».

Dans son allocution du lancement du forum, le Ministre Dombia a rappelé qu'aujourd'hui, c'est un pas en avant pour tous les maliens dans la lutte pour leur inclusion et leur participation dans le développement socioéconomique de leur pays. Il a aussi insisté sur l'importance de cette rencontre dans le contexte actuel (sécurité, sécurité alimentaire et insertion) permettra des orientations, des stratégies et des mesures visant à améliorer le savoir-faire des jeunes pour promouvoir un entreprenariat de croissance pour le développement socioéconomique de notre pays et de la région de Kita en par-

ticulier. En rappel : Ce forum durera pour trois jours.

Source : CCOM/MENEFP



Africanews en Français



Naomi Campbell et plusieurs autres mannequins ont présenté les collections des plus célèbres designers du Nigeria, Hodayya, Banke Kuku et Odio Mimonet.



SIKA Finance



Ecobank Nigéria, qui fut un temps la plus importante filiale du groupe bancaire panafricain, tente de se remettre en selle avec la nomination de Jubril Lawal, un nouveau directeur général spécialiste de la banque digitale.



Club de Soutien Ibrahim Ikassa MAIGA

Mardi 07 Décembre 2021
CARNET D'AUDIENCE MRE

Une délégation du Mouvement pour l'unité et le progrès " Fasso kata Gné " de Mopti a été reçu en audience par le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions M. Ibrahim Ikassa Maiga.

Le Mouvement Fasso katé Gné se veut comme objectif de promouvoir le patriotisme à travers un soutien inconditionnel au processus de Transition en cours.

Les échanges de la délégation sous la conduite de M. Ousmane Sidibe, Président du Mouvement avec le Ministre ont porté essentiellement sur le meeting de soutien du Mouvement du 26 Novembre 2021 à Mopti, les difficultés de la région (insécurité, électricité etc.), ainsi que la participation du Mouvement aux assises nationales de la refondation.

Après des échanges fructueux, le Ministre a salué la délégation pour la visite qui atteste du dynamisme et du courage patriotique.

Il les a rassuré de sa disponibilité à œuvrer pour un Mali refondé au service des maliens.

CCOM/MRE



L'ami du peuple

COMMUNIQUÉ DES ANCIENS DE L'AEEM

Tous les anciens du premier bureau de coordination de l'AEEM et du premier comité directeur, les membres du FIA-EEM, du CRS, de l'Amicale des anciens, en somme tous les anciens de l'AEEM (toutes générations confondues) sont conviés à un GRAND MEETING D'INFORMATION le samedi 11 Décembre à 16H à la Pyramide du Souvenir.

=====
Nous allons ensemble débiter la rédaction de notre histoire qui ne doit jamais être falsifiée de notre vivant

=====
Vivement le RDV de l'histoire.
=====



Camarade Kassoum Barry

Premier secrétaire à l'information du Bureau de la Coordination de 1991.



Ivoreshow Magazine

PETIT DÉNIS RENAISSANCE

Le capitaine du zouglou annonce son grand retour à travers une vidéo postée sur sa page facebook après plus de 5 ans d'absence.

L'artiste a affirmé à travers cette vidéo qu'il prépare un nouveau titre qui sera disponible sur toutes les plateformes de streaming accompagné du clip vidéo.

IVORESHOW MAGAZINE



■ Primature du Mali



Extension du réseau électrique de San et environs : Plus de 4,7 milliards, financés sur fonds propres.

Le Premier Ministre lance les travaux d'extension du réseau électrique.

Les travaux d'extension du réseau électrique de San et environs ont été entièrement financés par la société Énergie du Mali (EDM-SA) avec l'appui du gouvernement coûteront 4. 748 554. 199 fcfa.



San et environs : Le Premier Ministre lance les travaux d'extension du réseau électrique.

L'extension du réseau d'électrification de San et environs permettra d'accroître la desserte en rapport avec l'accroissement démographique d'optimiser la production, de réduire les pertes, de créer 18 nouveaux postes et d'assurer la couverture de nouvelles zones comme Parana, Sibougou et Sienso.



■ Serge Daniel



#Mali-CEDEAO-CRISE- Diplomatie des "petits pas" Des petits points ...(Décisifs ?) :

D'après mes infos le ministre malien des A.E

A.Diop après avoir rencontré le Pdt Ghanéen Nana Akufo-Addo, a ren-

contré ce mercredi , le Président de la Commission de le CÉDEAO, J-C Kassi Brou.

■ FIGARO DU MALI



<<On ne va pas utiliser l'insécurité comme prétexte pour ne pas organiser les élections>> Issa Kaou Djim

« Il n'y a pas plus légitime qu'un pouvoir qui est sorti des urnes » dixit Issa Kaou Djim

TOMBOUCTOU : 2 autres jeunes victimes.

Juste après l'enterrement, un groupe se dirigeait vers le quartier Abaradiou quand des individus ont ouvert la rafale.

Bilan 1garçon de 4 ans atteint à la figure est décédé, 1 autre jeune du nom de Abdoulaye Cissé dit ABOUL atteint aux cuisses, actuellement à l'hôpital de Tombouctou sous observation.

Les forces de sécurité ont pu mettre la main sur le véhicule blanc et les investigations continuent en attendant l'immobilisation des auteurs.

Source: Yehia Tandina



Horreur contre les populations de Bandiagara : Assimi Goita initie d'autres mesures

Après l'attaque terroriste " lâche et injustifiée" contre de paisibles de Bandiagara. Après les 3 jours de deuil et de soutien de toute la nation malienne, le Président de la transition délègue 3 ministres régaliens pour assister les familles endeuillées. Il s'agit aussi de transmettre le message de la réconciliation et de recenser de façon diligente leurs doléances.

Les 3 ministres Colonel Sadio CAMARA (Défense), Ismaël WAGUÉ (Réconciliation Nationale) et Imam oumarou Diarra (Ministre délégué auprès du ministre de la santé) sont arrivés vers 10 h 30 mn dans la cité cosmopolite de BANDIAGARA.

Ils ont été reçus par l'ensemble de la société civile de la ville. Toutes les autorités administratives, religieuses, législatives et coutumières étaient présentes à leur accueil.

Ils sont actuellement à l'hôtel falaise pour écouter les doléances des acteurs de la société civile et du comité d'organisation de la dés-

obéissance civile.
Alhousseiny SAKINÉ



■ ibrahim sysawane



Rien n'est impossible au #Mali, Issa Kaou Djim annonce bientôt un mouvement composé de leaders de l'ancien régime d'IBK, des partis politiques "hostiles" aux Colonels, et réclame les élections présidentielles dans le plus bref délais, l'insécurité est un faux débat selon Djim.

■ Mohamed Bazoum



J'ai eu un entretien en tête-à-tête avec le Secrétaire d'Etat américain M. Anthony @SecBlinken, ensemble, nous avons parlé de la situation sécuritaire au Sahel mais aussi des questions de Développement.



■ Larmes des pauvres



#Burkina #Loroum Ce 9/12 plus d'une dizaine de supplétifs civils de l'armée ont été tués et autant de blessés dans une embuscade tendue par des radicaux sur l'axe #Ouahigouya - #Titao. Cette partie du territoire échappe de plus en plus au pouvoir de #Ouaga

#Mali -- #Bandiagara images de la carcasse du blindé de la #MINUSMA qui a heurté un #EEI ce 8 décembre dans lequel sept (7) casques bleus ont perdu la vie et trois (3) autres ont été blessés.



■ Mamadou Ismaila KONATE



Le deal : Sonner le tocsin de la lutte contre la corruption en aggravant les sanctions de la loi, en ouvrant une période grise et demander à ceux qui ont dissipé et détourné les deniers, les biens et crédits publics de les rendre contre leur liberté !

Soutenez qui vous voulez par vos idées, dites votre amour à qui vous voulez, malien, vous l'êtes, en même temps que d'autres. Aimez le , mais ne prenez pas le pour votre nombril et n'affirmez pas que les chefs du jour sont les meilleurs depuis que le est . #LeMaliQueJ

■ Dr Djamila Ferdjani



Ce qui a de la valeur demande du temps pour aboutir: Etudes, amitiés, entreprise, promotion, famille. Quand on est sur le chemin, le temps paraît long. Quand on y arrive, le temps paraît être passé trop vite. C'est pour ça qu'il faut être patient et vivre pleinement chaque instant...



PARENA

Parti pour la Renaissance Nationale

Pour une société démocratique et solidaire

COMMUNIQUE DU PARENA SUR LES ÉLUCBRATIONS DE «BEN LE CERVEAU»

Lors d'une récente réunion publique, profitant de son statut de membre du CNT, M. Adama Diarra dit « Ben le cerveau » a accusé le PARENA d'être un des partis instigateurs des « troubles » survenus récemment à Bandiagara-Songoh. Ce sont là des propos mensongers, grotesques et irresponsables.

Ces accusations proférées par « Ben le Cerveau » sont farfelues et sans fondement aucun. Le Maire de la commune de Bandiagara y a apporté un démenti cinglant et sans équivoque.

Les élus du Parena dans le cercle de Bandiagara sont des personnalités responsables qui, à la différence de celui qui se considère comme un « cerveau », n'ont jamais jeté de l'huile sur le feu.

Poursuivant leurs attaques hystériques, « Ben le Cerveau » et ses associés extrémistes ne se sont pas contentés d'accusations farfelues. Ils ont aussi annoncé, entre autres, des violences contre les domiciles de responsables politiques.

Forts de la protection de certains milieux du pouvoir de transition, ces individus se croient tout permis au Mali.

Le PARENA a décidé d'engager des poursuites judiciaires afin que cesse l'activisme irresponsable de cet individu et de ses semblables.

Le PARENA invite les commanditaires de « Ben le Cerveau » à la retenue et à cesser d'encourager et de protéger les pêcheurs en eaux troubles.

Bamako, le 09 décembre 2021

Le Comptable Directeur du PARENA



**Rue Soundiata KEITA, Porte N° 1397 Ouolofobougou Bolibana Tél (223) 66 78 49 27/ 76
19 65 54 E-mail : parena2012@yahoo.fr Bamako - Mali**

Rebondissement dans le procès Bakary Togola : Le Ministère de la Justice soupçonne des “connivences” de certains membres de la cour dans la procédure



L'affaire Bakary Togola refait surface une semaine juste après son acquittement pour défaut de preuve. Le ministre de la Justice, par deux lettres, a demandé l'ouverture d'une enquête dans cette affaire qui semblait être close. Les deux lettres soulignent de forts soupçons de “connivences qui auraient entouré la gestion de la procédure”.

Nouveau rebondissement dans le procès Bakary Togola. Dans un communiqué, le Ministère de la Justice soupçonne « le comportement de certains membres » de la Cour et des « connivences qui auraient entouré la gestion de la procédure. » Il existerait « un faisceau d'indices graves incitant à faire ouvrir une enquête », ajoute la même source.

Bakary Togola était accusé d'avoir détourné près de 10 milliards FCFA entre 2013 et 2019. Mais il a bénéficié d'un non-lieu le 29 novembre dernier après deux ans de détention. Il était poursuivi au même titre qu'onze autres personnes pour « atteinte aux biens publics et complicité, faux et usages de faux. » La joie de Bakary Togola et co-accusés n'a été que de courte durée. Avec cette enquête instruite par le ministre de la Justice, il est fort probable qu'il se retrouve à nouveau devant la justice. Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamadou Kassogué, dans une lettre, a instruit à l'Inspection de la Justice une enquête administrative consécutive à la décision d'acquittement prononcée dans l'affaire Ministère Public contre Bakary Togola et autres. Il adresse aussi une lettre au Procureur Général près la Cour d'Appel de Bamako pour ouvrir une procédure d'enquête préliminaire contre les membres de la Cour qui a rendu la décision d'acquittement de Bakary Togola et compagnie. Ces deux lettres parlent d'indices graves qui risquent de coûter très cher aux membres de la Cour.

La lettre du ministre précise qu'il y a eu des dysfonctionnements graves mettant en cause le comportement de certains magistrats membres de la Cour. Cette situation réveille les soupçons qui avaient entouré cette décision surprise de la Cour qui a décidé de libérer l'ancien patron des cotonculteurs.

Toutefois, cette affaire met en relief la qualité des décisions rendues par notre justice. C'est une honte de confirmer de tel manquement relevé

Me Tapo à propos de l'arrestation de Oumar Mariko : “ Il ne devait pas être arrêté aujourd'hui”



L'ancien leader de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM), président du parti SADI, non moins Président Directeur Général du réseau des Radios Kaïra, Oumar Mariko, a été mis sous mandat de dépôt le mardi dernier par le parquet de la Commune IV. Il est en compagnie de Aboubacar Camara et Bouba Fané. L'information a été confirmée de source judiciaire.

Les charges retenues contre eux sont : Injures commises par le biais d'un système d'information et de communication ; Violation du secret de la communication ; Diffusion d'injures et menaces. Ils seront jugés le 15 février 2022. Le Conseil de la défense de Mariko composé de Mariam Diawara, Issa Coulibaly, Mamadou Ismaël Konaté (l'ancien Garde de Sceaux) et Lalla Gakou a rendu public un communiqué dans lequel il dit avoir pris acte de la mise en dépôt de leur client et être engagé à défendre leur client jusqu'au dénouement de cette affaire. Interrogé par un activiste, Me Kassim Tapo précise que “Oumar Mariko ne doit pas être arrêté aujourd'hui, car il a répondu à quelqu'un qui a parlé sur les événements de 1991 et que ce sont ses camarades qui sont morts à cette date”.

Il a ajouté encore que l'affaire est entre les mains de la justice à laquelle il fait confiance. La radio Kaïra et le bureau politique national du parti SADI ont fait des déclarations dans lesquelles, ils expriment leur indignation et colère. En attendant, Oumar Mariko, Boubacar Camara et Bouba Fané séjournent à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako-Coura.

Seydou Diamouténé / Source : 22 Septembre

par le département de la justice. Cette enquête, si elle venait à aboutir, doit impérativement extirper les mauvaises graines au sein de cette corporation intouchables qui touche à tout, sauf elle-même, afin de servir de leçon pour ceux qui pensent faire la même chose.

Bourama Keïta / Source : LE COMBAT

Œuvres sociales du Président de la Transition : Un forage équipé pour le village de Mamou



Dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, le village de Mamou, dans la Commune rurale de Bla (Région de Ségou) a bénéficié, mardi dernier, d'un forage d'une capacité de 10.000 litres, soit 10 m³.

Situé à sept kilomètres de la ville de Bla, Mamou compte plus de 1.500 habitants. Le Colonel Assa Badiallo Touré, Conseillère spéciale du Président de la Transition, a procédé à la remise officielle de l'ouvrage en présence des autorités communales et des chefs coutumiers du village. Les bénéficiaires ont réservé un accueil chaleureux à la délégation. Ils ont témoigné que leur localité souffre du manque crucial d'eau potable. L'ONG internationale World Vision a pourtant réalisé trois forages qui ne produisent pas la quantité nécessaire pour les besoins des habitants, selon leurs témoignages.

Le chef de village Yacouba Kollo a assuré que cette infrastructure va à coup sûr soulager la souffrance des habitants. Beaucoup de femmes ont abandonné leur foyer à cause des difficultés liées à l'eau potable, a-t-il rappelé. La corvée d'eau était tellement pénible pour les ménages, qu'elle constituait un casse-tête insurmontable. Et aujourd'hui beaucoup de personnes âgées sont heureuses et ne croyaient pas leurs yeux que le village puisse disposer d'eau potable pour tout le monde. Le rêve qui était inaccessible est devenu aujourd'hui une réalité, a confessé le chef de village.

La présidente des femmes de Mamou, Awa Tangara, a remercié le Président de la Transition pour ce geste de solidarité et d'humanisme envers les femmes qui sont au premier rang de la corvée d'eau. Elle a témoigné que beaucoup d'entre elles ont été divorcées à cause des difficultés liées au manque d'eau. Cet ouvrage évitera aux femmes de Mamou de parcourir des kilomètres pour avoir de l'eau potable, a souligné la présidente des femmes.

Le Colonel Assa Badiallo Touré a rappelé aux bénéficiaires de Mamou que cette action rentre dans le cadre d'une promesse faite par le Colonel Assimi Goïta. Il a promis d'allouer les 2/3 de son fonds de souveraineté aux œuvres sociales et sanitaires, notamment l'accès à l'eau potable et aux soins de santé primaires aux populations des zones difficiles de notre pays. Elle a invité les bénéficiaires à une utilisation judicieuse de l'ouvrage.

Moussa OUÉRÉ / Amap-Bla / Source : L'ESSOR

Vol de bétails dans la région de Mopti : Près de 3000 têtes sont victimes chaque année



L'insécurité grandissante touche tous les secteurs, notamment l'élevage. Selon certaines sources, près de trois mille têtes de bétail en sont annuellement victimes dans la région de Mopti. À cet effet, la MINUSMA tient deux jours de rencontre entre autorités régionales, chefferies coutumières, agriculteurs et éleveurs pour faire face à la situation.

L'insécurité grandissante fait quotidiennement des dégâts sur tous les plans qui concernent le développement de notre pays. En dehors des pertes en vies humaines, le vol de bétail est une réalité prégnante. Selon des informations de la MINUSMA, « près de trois mille têtes de bétail sont volées chaque année dans la région de Mopti. Face à ce phénomène, une conférence régionale sur le vol de bétails a été lancée mardi dans la Venise malienne. Une rencontre de deux jours soutenue par la MINUSMA qui réunit, autorités régionales, chefs coutumiers, agriculteurs et éleveurs de la région ». L'une des causes de la cherté de vie, principalement le prix de la viande, est liée à ce phénomène de l'insécurité qui menace le secteur de l'élevage et l'exportation des bétails dans son ensemble. Cette insécurité persiste malgré les efforts consentis par les forces armées maliennes et étrangères. En raison des actes d'assassinat, d'éborgement, d'enlèvements, des déplacements et autres, le vol des bétails a anéanti le ravitaillement en animaux domestiques et cela accentue la hausse des prix de la viande. Pour preuve, à travers des reportages, des vidéos et des images publiées çà et là, des commerçants, des éleveurs, des bouchers et des syndicats affirment le manque de cheptels à leur niveau, car, pour eux, l'insécurité a drastiquement réduit l'exportation des bétails. À cela s'ajoute l'alimentation des mêmes animaux, avec la conséquence de faire grimper les prix de la viande. En dehors du cas de Mopti, le nord et le reste du centre, sinon l'ensemble du pays seraient minés par le même problème. Il reste à espérer que l'action initiée par la MINUSMA aboutisse à une solution positive.

Lassana Sow / Source : LE COMBAT

Préparatifs des ANR à Gao : Les autorités régionales à pied d'œuvre



En prélude à la date de la tenue des Assises nationales de la refondation, les autorités de la Région de Gao sont à pied d'œuvre pour l'organisation matérielle et financière des travaux de l'ensemble des communes de la région.

La circonscription administrative de Gao comprend quatre cercles (Gao, Ansongo, Bourem et Almoustrat) avec 19 Communes. Le Directeur de cabinet du Gouverneur, Agaly Ag Inamoud Yattara, a révélé qu'à cause de l'insécurité, les Assises subrégionales des Cercles d'Almoustrat et Tarkint seront délocalisées dans la Commune urbaine de Gao. Quant à celles des Communes de Ouattagouna, Bara, Tinahama, Tallataye et Tessit, elles se tiendront dans la Commune d'Ansongo, mais celles de Bourem seront tenues à Bourem ville. Les assises des communes de Sonni Ali Ber, Gounzourèye, Gabéro, Inchawadji, N'Tillit et Telemsi et la Commune urbaine de Gao s'organiseront dans la Cité des Askia. Agaly Ag Inamoud Yattara a indiqué qu'un budget prévisionnel a été dégagé et envoyé au niveau national. Au niveau de la région de Gao, 2.450 personnes participeront aux travaux.

Abdourhamane Touré / Amap-Gao / Source : L'ESSOR

Bandiagara : La MINUSMA perd 7 casques bleus



Un convoi logistique de la force de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) quittant Douentza pour Sévaré, a heurté, mercredi, un Engin explosif improvisé (EEI) sur la Route Nationale N°16 dans la Région de Bandiagara. La mission onusienne, qui a donné l'information à travers son compte Twitter, indique que le 1er bilan fait état de 7 casques bleus décédés et 3 grièvement blessés.

Il convient de rappeler que lundi dernier, un autre casque bleu a succombé à ses blessures à Dakar (Sénégal). Ce soldat avait été grièvement blessé le 22 novembre dernier après que le véhicule dans lequel il se trouvait, dans le cadre d'un convoi logistique se rendant de Tessalit à Kidal, a heurté un EEI, à environ 11 km du camp de la MINUSMA à Tessalit. Il avait alors été évacué à Dakar avec deux autres casques bleus pour y recevoir des soins appropriés.

Bembablin DOUMBIA / Source : L'ESSOR




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Extension du réseau de distribution électronique de San : Le PM lance les travaux

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a procédé, le jeudi 9 décembre 2021, au lancement des travaux d'extension du réseau de distribution électrique de la ville de San et environs. Ces travaux couteront à la société Energie du Mali (EDM) 4 748 554 199 F CFA. L'extension du réseau d'électrification permettra d'accroître la desserte en rapport avec l'accroissement démographique, d'optimiser la production, de réduire ????, de créer 18 nouveaux postes et d'assurer la couverture nouvelles zones comme Parana, Sibougou et Siensso.



La délégation conduite par le premier ministre a été accueillie avec effervescence par la population "Sanoise". On lisait la joie sur tous visages. Motif : l'extension et la densification du réseau électrique de la région. Ce qui contribuera à sécuriser les populations contre le banditisme.

Le maire de la Commune de San Félicité Diarra, dira que la population de San n'est pas surprise de l'attention toute particulière des autorités de la transition. « **Les travaux d'extension du réseau de distribution électrique de la ville San et environs étaient attendus par la population. Ce projet vient d'extraire une épine dans le pied de la population. Il est important de souligner que ce sont 1000 lampadaires qui seront installés dans la ville de San. Ces lampadaires permettront sans nul doute de sécuriser les personnes et leurs biens Nous soutenons sans faille les autorités de la transition pour la réussite de la transition** », a-t-elle dit,

Les doléances soulignées par le maire de San sont, entre autres : la sécurité, la construction d'un hôpital régional de San et l'accompagnement pour l'hôpital diocésain de San, le projet

d'extension de la SOMAGEP, la construction d'infrastructures de voiries urbaines, le butinage des grandes voies de la ville de San, la réalisation des caniveaux, collecteurs, équipements et matériels d'assainissement pour lutter contre les inondations et faire de San une ville propre ; l'aménagement de nouvelles parcelles rizicoles dans les plaines San-ouest et San-Est, ...

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga a affirmé que le lancement des travaux d'extension du réseau de distribution électrique est une réponse à une préoccupation maintes fois exprimées depuis plusieurs années par les populations de San et environs. Il s'agit de l'accès à l'électricité pour tous. C'est pourquoi ce projet servira à couvrir d'une part la localité, de donner une meilleure qualité aux services, aux abonnés d'autres parts de la localité de San et environs. Le projet d'un coût d'environ 5 milliards dont le financement est assuré par la société Energie du Mali avec l'appui de l'Etat permettra de créer plus de 150 emplois au pro-



fit des jeunes de San. En effet, l'accroissement de la population et l'urbanisation galopante et les difficultés d'EDM Sa à faire face à la demande sont un problème que vivent pratiquement toutes les localités. Pour faire face à cette demande croissante à travers le pays, le gouvernement ambitionne de réaliser un développement durable à travers la fourniture d'énergie accessible aux plus grands nombres de ménages à moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques. A cet effet, il s'est investi pour l'extension du réseau électrique sur toute l'étendue du territoire national.

Aussi, Dr Choguel dira que cette cérémonie s'inscrit dans ce cadre avec le lancement des travaux d'extension du réseau de distribution électrique de la ville de San et environs. A la fin des travaux, les demandes de branchement seront mieux satisfaites, le nombre d'abonnés de San qui est aujourd'hui de 4940 passera à 20 000 soit 15 000 nouveaux clients de plus et le longueur du réseau moyenne tension et de base passeront respectivement de 90 kms à 152 kms pour un maillage électrique plus important de la ville.

« Il me plaît de souligner que l'extension va créer 18 nouveaux postes de distributions et permet d'électrifier entièrement les villages de Parana, Sibougou et Sienso. L'éclairage public est d'un apport important dans la promotion des activités économiques et la sécurisation des populations. Aussi, la ville de San et certains villages environnants seront dotés de plus 1 000 foyers d'éclairages publics lampadaires contre actuellement 595. Il a félicité de façon particulière le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau et la direction d'EDM SA. Il les a invités à tout mettre en œuvre pour le respect du délai contractuel d'exécution des travaux car les populations ont hâte d'accéder de façon continue aux services publics d'électricité qui n'est plus un luxe mais une nécessité », a-t-il ajouté.

■ **Ibrahim SANOGO**
Envoyé spécial

Favoritisme dans la délivrance des Permis CITES : Collectif des Promoteurs d'Industries du Bois d'Œuvre sur pied de guerre



Malgré le feu-vert de la Primature et du ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, les permis CITES (Commerce International des Espèces Sauvages) des quatre sociétés membres du Collectif des Promoteurs d'Industries du Bois d'Œuvre (CPIB) du Mali sont injustement gardés à la Direction Nationale des Eaux et Forêt. Au même moment, on se permet de délivrer un permis CITES à une autre société venue de nulle part. Face à cette injustice, les 4000 travailleurs des sociétés ainsi lésées et défavorisées prévoient une grande marche, ce vendredi, à Bamako et dans les régions pour exprimer leur colère.

En effet, le collectif, composé de la Société Boiserie Farota SARL, la Société Africaine du Bois-SA la Société de Gestion du Massif BAI-SARL et la Société de Transformation de Bois, Albarka Mali-SARL, donne un ultimatum d'une semaine au Directeur National des Eaux et Forêts, qui affirme vraisemblablement attendre le feu vert de sa hiérarchie. L'information a été donnée par les promoteurs d'industries du bois d'œuvre, au cours d'un point de presse. Pour rappel, au mois d'août dernier, le Premier ministre a adressé une lettre au ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, rappelant à ce dernier

que l'exploitation et l'exportation du bois d'œuvre a fait l'objet d'une suspension temporaire, mais levée courant février 2021.

« Malgré cette mesure, des opérateurs du secteur n'avaient pas été autorisés à reprendre leurs activités. Cette situation a fait l'objet d'une réunion à l'issue de laquelle deux décisions ont été prises : autoriser l'exportation des stocks de bois déjà coupés ; et autoriser la reprise des activités avec le renouvellement des permis CITES », peut-on lire dans la lettre du Premier ministre adressée au ministre de l'Environnement. À son tour, le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, saisissait le Directeur National des Eaux et Forêts, le 30 septembre dernier, pour lui instruire de prendre toutes les dispositions pour renouveler tous les permis CITES délivrés pendant la période de suspension de l'exploitation du bois d'œuvre et de sciage suivant la décision N°0016/MEADD -SG du 29 mai 2020, pour permettre l'exportation des quantités concernées par lesdits permis. « Les sociétés concernées sont : la Société de Transformation de Bois "ALBARKA MALI-SARL" pour une quantité de 10 000 m³ ; la Société "Boiserie Farota" pour une quantité de 8 000 m³ ; la Société de Gestion du Massif Forestier "BAI-SARL" pour une quantité de 2 040 m³ »,

précisait la lettre du ministre. Mais, malgré ces instructions données par ce qu'il appelle sa hiérarchie, le Directeur National des Eaux et Forêts n'a pas encore mis les membres du Collectif des promoteurs d'industrie du bois d'œuvre dans leur droit. Pour s'indigner de cette injustice, le Collectif a jugé nécessaire d'adresser une lettre au Président de la Transition, le 3 novembre dernier.

Dans ladite lettre, le Collectif a exposé les difficultés que les acteurs du domaine rencontrent auprès du Ministère chargé de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable dans le cadre de l'exploitation et l'exportation du bois d'œuvre issus des forêts et massifs forestiers aménagés en rapport avec le service des Eaux et Forêts, les Collectivités territoriales et les communautés riveraines desdites forêts conformément aux dispositions de la Loi N°10-028 du 12 Juillet 2010 déterminant les principes de gestion des ressources du domaine forestier national. Le Collectif a expliqué au Président de la Transition que ses membres disposent des permis d'exploitation de bois d'œuvre délivrés avant la date de la décision de suspension : Permis de coupe, certificat d'origine et permis de circulation.

« C'est sur la base de la conformité de ces documents délivrés au niveau des zones d'exploitation des produits par les cantonnements des Eaux et Forêts que la Direction Nationale des Eaux et Forêts délivre les certificats CITES pour les produits destinés à l'exportation. Monsieur le Président, malgré l'appartenance des massifs forestiers exploités au domaine de l'État et l'existence d'un Fonds d'Aménagement créé

par la Loi N°04-005 du 14 janvier 2004 portant création du fonds d'aménagement et de protection des forêts de l'État et alimenté par 80% des redevances que nous payons au service des Eaux et Forêts pour la délivrance des permis de coupe du bois, tous les frais d'étude, d'aménagement, de surveillance et d'exploitation du bois ainsi que la réalisation d'œuvres sociales au profit des populations riveraines sont à la charge des exploitants sans compensation aucune », s'est plaint Collectif.

Aussi, le collectif informait le Président de la Transition que malgré toutes ces charges et les investissements dans la création et le fonctionnement d'unités industrielles de traitement du bois ainsi que les emplois qu'ils créent, les acteurs du domaine restent victimes de la Décision N°0016/MEADD-SG du 27 mai 2020 portant suspension de l'exploitation du bois d'œuvre ou bois de sciage. Pour eux, cela constitue un acte administratif d'abus de pouvoir, sans base technique, scientifique ni juridique. « Monsieur le Président de la Transition, la Loi n° 10-028 du 12 juillet 2010 dispose en son article 76 que « L'Etat et les Collectivités Territoriales sont habilités à soustraire de l'exploitation tout ou partie de leur domaine forestier. Les conditions et modalités de cette restriction font l'objet de mesure réglementaire ».

Aussi, le Décret N°2018-0662/P-RM du 28 août 2018 portant réglementation de l'exploitation des produits forestiers dans le domaine forestier national dispose en son article 84 : « Dans le domaine forestier de l'Etat ou des Collectivités Territoriales, l'exploitation commerciale du bois peut être suspendue ou arrêtée

lorsque l'état de dégradation ou d'appauvrissement de la forêt l'exige. Dans le domaine forestier classé de l'Etat, l'arrêt de l'exploitation forestière est prononcé par arrêté du ministre chargé des forêts sur proposition du Directeur National du service chargé des forêts. Dans le domaine forestier protégé de l'Etat, l'arrêt de l'exploitation forestière est prononcé par décision du Gouverneur de Région, sur proposition du Directeur Régional des Eaux et Forêts », explique la lettre adressée au Président de la Transition.

Selon le collectif, c'est dans le souci de corriger cette injustice qui prévalait dans le cadre du commerce légal de ses produits, que la Primature, par la lettre N°01262/PM-CAB du 13 août 2021 a demandé au ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable et celui de l'Industrie et Commerce, l'application des deux décisions prises. C'est pourquoi, le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a instruit le Directeur National des Eaux et Forêts par la lettre N°00700/MEADD-SG du 30 septembre 2021 en application des mesures de la lettre de la Primature de procéder au renouvellement des permis CITES.

Le Collectif déplore le refus de lui remettre lesdits permis signés par le Directeur National des Eaux et Forêts depuis le 1er octobre dernier. Le Patron des Eaux et Forêts, apprend-on, avance qu'il attend des ordres de sa hiérarchie, c'est à dire du ministre de l'Environnement, pour que les membres du Collectif puissent rentrer en possession de ces documents. « Par contre, pendant la même période, une unité de transformation industrielle de bois exporte et a son permis CITES renouvelé à deux reprises, comme s'il détenait le monopole de ces produits », fustige le collectif dans sa lettre adressée au Président de la Transition. Pourquoi cette discrimination ? Magouille ou discrimination ?

Le Collectif demande aux autorités de la Transition de s'impliquer pour remettre ses membres dans leurs droits. D'ici là, les 4000 travailleurs des quatre sociétés qui composent le collectif entendent, faute d'un dénouement, descendre dans les rues ce vendredi pour se faire entendre.

■ Yama DIALLO



Semaine Nationale de Lutte contre la Corruption : L'OCLEI et ses partenaires s'engagent à combattre le fléau

Dans le but de créer un espace d'échange, de formation, d'information et de sensibilisation sur la lutte contre la corruption au Mali, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), en partenariat avec le Conseil National des Arabophones du Mali (CNAM), a initié, le jeudi dernier, une conférence à l'École de Maintien de la Paix. «Votre droit, votre défi : dites non à la corruption», était le thème de ces échanges. L'ouverture des travaux était présidée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué.

C'était en présence du Président de l'OCLEI, Dr Moumine Guindo, du Président du CNAM, Salam Traoré et plusieurs invités de marque.

Dans son intervention, le Président de l'OCLEI a rappelé que cet événement s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de lutte contre la corruption.

En effet, le 31 octobre 2003, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté la résolution 58/4 déclarant le 9 décembre : «Journée internationale de la lutte contre la corruption». Objectifs : sensibiliser au problème de la corruption et faire connaître le rôle de la convention dans la lutte

contre ce fléau et sa prévention.

À ses dires, la Semaine nationale de lutte contre la corruption vise à informer l'opinion publique sur les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière dans notre pays. C'est aussi pour contribuer à la sensibilisation sur le phénomène en vue de restaurer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Quant au Président de la CNAM, Salam Traoré, il a précisé que la mauvaise gouvernance, la corruption, l'enrichissement illicite et l'impunité sont particulièrement dangereux et doivent faire l'objet d'une lutte acharnée,

structurée et permanente. Cette lutte, a-t-il souligné, requiert une synergie d'actions de toutes les couches sociales et professionnelles sans exclusion aucune.

Pour lui, la seule performance des organes publics de prévention et de répression de la corruption et de l'enrichissement illicite ne saurait suffire. «On comprend dès lors pourquoi les résultats sur le terrain sont mitigés malgré la pluralité des organes visant à assainir les finances publiques.

Il n'est pas assez de mettre en place un organe de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, mais le principal est de créer un environnement propice lui permettant d'atteindre son objectif. Pour cela, il faut sensibiliser les citoyennes et les citoyens pour qu'ils aient l'information et la conviction de la nécessité d'assister ces organes dans leur mission. C'est la voie empruntée aujourd'hui par l'OCLEI et le CNAM», a développé Salam Traoré.

Pour sa part, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a rappelé que la corruption est un frein au développement. À cet égard, il s'agit d'engager une lutte implacable et sans état d'âme contre la corruption, a énoncé Mahamadou Kassogué. Il a assuré que nos autorités ont pris des dispositions pour lutter contre ce fléau sous toutes ses formes.

Yaya KANITAO
Source : L'ESSOR



Communautés vulnérables à Sikasso et Ségou : Un programme conjoint pour les soutenir

Les Régions de Sikasso et de Ségou sont touchées par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique. Pour renforcer la résilience des communautés vulnérables de ces localités contre ces fléaux, le gouvernement Suédois, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont signé, le vendredi dernier à la résidence de l'Ambassadeur de Suède, un programme conjoint de quatre ans.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du chef de la Coopération Suédoise au Mali, Richard Bomboma, de la Directrice du Pam, Sally Haydock, de la représentante de l'UNICEF au Mali, Sylvie Fouet, de celui de la FAO, Mansour N'Diaye, et du Directeur Europe du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Sékou Cissé.

Ce programme d'un montant de plus de 12 milliards de FCFA est intitulé : «Renforcement de la résilience des communautés vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique dans les Régions de Sikasso et Ségou». Il a été financé par la Suède et sera mis œuvre par l'UNICEF, le PAM et la FAO.

L'objectif est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 144.800 personnes en particulier des femmes et des enfants, grâce à une agriculture durable. Il vise la création et la réhabilitation d'actifs communautaires tels que l'aménagement de bassins pour la pisciculture. S'y ajoutent la production de foyers améliorés et de briquettes combustibles à base de déchets végétaux et animaux et un meilleur accès à l'eau et aux services de santé.

Le chef de la Coopération Suédoise a expliqué que ce programme conjoint FAO-UNICEF-PAM est conforme à la stratégie suédoise pour la coopération bilatérale avec le Mali pour les années 2021-2025. «Dans ce projet, notre partenariat pluriannuel avec les trois agences des Nations Unies permettra de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité et



contribuera à la mise en place de systèmes alimentaires durables et nutritifs», a souligné Richard Bomboma.

Il précisera que le programme aborde les six perspectives thématiques de la Coopération Suédoise au Développement, à savoir la réduction de la pauvreté, les droits de l'Homme, l'égalité des sexes, la sensibilité aux conflits, l'environnement, le changement climatique et la résilience. «Nous nous réjouissons de constater que les bénéficiaires directs seront notamment les ménages ruraux les plus pauvres et les plus vulnérables, les enfants de 0 à 59 mois, les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), les femmes enceintes et allaitantes et les petits producteurs agricoles», s'est-il félicité.

La représentante de l'UNICEF a salué la prise en compte des enfants, des jeunes et des femmes par ce programme. Selon Sylvie Fouet, l'expertise et l'expérience complémentaires de ces trois agences de l'ONU garantiront un impact fort et solide à long terme. Et d'ajouter que la Suède est un partenaire clé de l'UNICEF dans notre pays.

Quant au représentant de la FAO dans notre pays, il a promis que son organisation utilisera conjointement son expertise pour renforcer notamment la cohésion sociale et la réduction des conflits à travers des activités agricoles, une meilleure nutrition et de meilleures conditions de vie pour les bénéficiaires de ce projet. Le PAM, de son côté, entend appuyer le développement d'activités liées à la nutrition.

Le Directeur Europe du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a souligné qu'en peu de temps, la Suède s'est élevée au rang de partenaire stratégique, notamment en matière de développement, de consolidation de la paix. Ce programme, a-t-il expliqué, s'aligne avec nos politiques publiques et la volonté de l'inclusion prônée par les autorités. Sékou Cissé a rendu hommage aux trois agences pour leur accompagnement en termes de lutte contre l'insécurité alimentaire et les effets du changement climatique.

Mohamed D. DIAWARA
Source : L'ESSOR

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



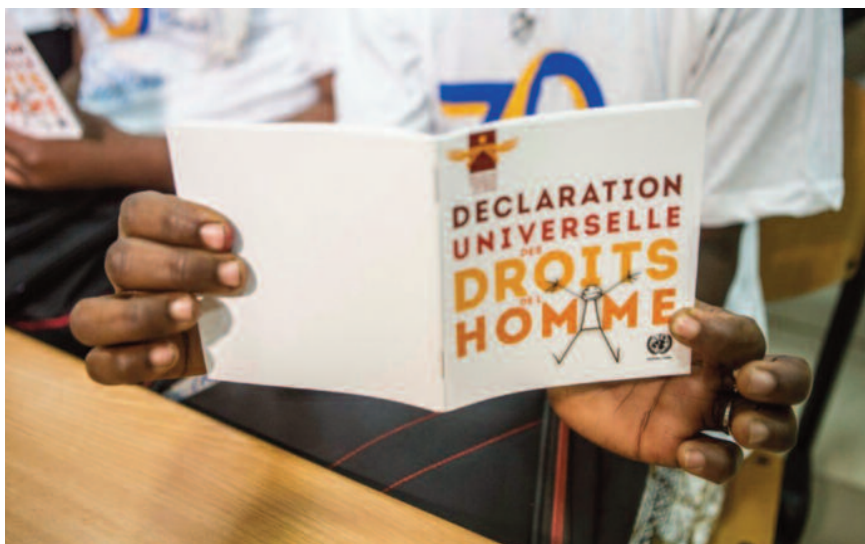
CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



Journée Internationale des Droits de l'Homme : Pour un monde plus juste



La Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un document fondateur qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Cette déclaration est la première reconnaissance universelle du fait que les libertés et les droits fondamentaux sont inhérents à tout être humain, qu'ils sont inaliénables et s'appliquent également à tous, que tous les humains sont nés libres et égaux en dignité et en droits. Ce document fondateur continue d'être pour l'humanité une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme. La Journée des droits de l'homme a pour thème cette année : « L'égalité » et l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Les principes d'égalité et de non-discrimination sont en effet au cœur des droits de l'homme.

La notion d'égalité fait partie intégrante du Programme 2030 et de l'approche des Nations Unies définie dans le document « Cadre commun pour ne laisser personne de côté : l'égalité et la non-discrimination au cœur du développement durable ».

Il s'agit notamment d'examiner les formes de discrimination profondément ancrées touchant les populations les plus vulnérables et de trouver des solutions à ces problèmes. L'égalité, l'inclusion et la non-discrimination, une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, constituent le meilleur moyen de réduire les inégalités et de remettre l'humanité sur la bonne voie en vue de réaliser le Programme 2030. Les objectifs recherchés se déclinent ainsi qu'il suit.

Une économie fondée sur les droits de l'homme peut briser les cycles de la pauvreté

Il a été établi que la pauvreté endémique, les inégalités généralisées et la discrimination structurelle constituent des violations des droits de l'homme et figurent parmi les plus graves problèmes mondiaux actuels. Pour s'y attaquer efficacement, il faut des mesures fondées sur les droits de l'homme, un enga-

gement politique renouvelé et la participation de tous, en particulier des personnes les plus touchées. D'où le besoin d'un nouveau contrat social permettant de partager plus équitablement le pouvoir, les ressources et les possibilités et définissant les fondements d'une économie durable fondée sur les droits de l'homme.

Reconstruire un monde plus juste : un nouveau contrat social

Selon l'ONU, les droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que le droit au développement et le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, sont indispensables pour construire une nouvelle économie fondée sur les droits de l'homme et capable de soutenir des sociétés meilleures, plus justes et plus durables pour les générations actuelles et futures. Une économie fondée sur les droits de l'homme devrait être à la base d'un nouveau contrat social.

L'égalité des chances pour les jeunes

Les crises financières et sanitaires successives ont eu des répercussions durables et multidimensionnelles sur des millions de jeunes. Si leurs droits ne sont pas protégés, prévient l'ONU, notamment grâce à des emplois décents et à une protection sociale, la « génération COVID » risque de subir les effets préjudiciables des inégalités et de la pauvreté croissantes.

Renverser les inégalités et les injustices en matière de vaccins

L'injustice en matière de vaccins, à travers la répartition inéquitable des vaccins et leur théaurisation, est contraire aux normes juridiques internationales et au droit international des droits de l'homme, ainsi qu'à l'esprit de solidarité mondiale. L'appel lancé en faveur d'un programme commun et d'un nouveau contrat social entre gouvernements et citoyens doit donc être suivi sans plus attendre afin de rétablir la confiance et de permettre à tous de vivre dans la dignité.

Promouvoir le droit à un environnement sain et

La justice climatique

La dégradation de l'environnement, notamment les changements climatiques, la pollution et la perte de la biodiversité, affecte de manière disproportionnée les personnes, les groupes et les peuples en situation de vulnérabilité et interpelle tous. Et pour cause : ces répercussions exacerbent les inégalités existantes et ont des effets néfastes sur les droits de l'homme des générations actuelles et futures.

Aussi, à la suite de la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, des mesures urgentes doivent être prises pour respecter, protéger et réaliser ce droit. Ces mesures doivent être au cœur d'une nouvelle économie fondée sur les droits de l'homme capable d'assurer une relance verte après la COVID-19 et une transition juste.

Prévenir les conflits et renforcer la résilience à travers l'égalité, l'inclusion et les droits de l'homme

Aux Nations Unies, on est convaincu que les droits de l'homme ont le pouvoir de s'attaquer aux causes profondes des conflits et des crises, en répondant aux griefs, en éliminant les inégalités et l'exclusion et en permettant aux personnes de participer à la prise de décisions qui ont une incidence sur leur vie. En effet, le constat a été fait que les sociétés qui protègent et favorisent les droits de l'homme de tous sont des sociétés plus résilientes, mieux préparées, grâce aux droits de l'homme, pour faire face aux crises inattendues comme les pandémies et les effets de la crise climatique.

L'égalité et la non-discrimination sont donc essentielles à la prévention : en garantissant tous les droits de l'homme pour tous, tout le monde peut accéder aux avantages préventifs des droits de l'homme. Toutefois, lorsque certaines personnes ou certains groupes sont exclus ou font l'objet de discriminations, les inégalités alimentent le cycle des conflits et des crises.

■ Yama DIALLO

Rencontre PM-Forces vives de San : Le plaidoyer de Choguel Maiga



En marge du lancement des travaux d'extension du réseau de distribution électronique de la ville de San et environs, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, a rencontré, le jeudi 9 décembre 2021 les participants aux Assises Nationale de la Refondation de San. Une visite surprise qui a motivé les populations et a rehaussé l'image des travaux.

Dr Choguel Kokalla Maïga leur a précisé que les assises nationales de la refondation traiteront de fond en comble les questions de la sécurisation des personnes et des biens, la question de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, et la durée de la transition. Très optimiste quant à la réussite de la transition, il a invité la population de la région de San à participer activement aux assises nationales de la refondation avec des propositions concrètes. Comme il fallait s'y attendre, le premier ministre a tenu un discours rassembleur a ainsi invité les maliens à l'union des cœurs et des esprits. Dans ses propos préliminaires, il a laissé entendre que les autorités maliennes sont résolument engagées pour sécuriser l'ensemble du territoire national. Les récentes acquisitions de matériels militaires sont un témoignage éloquent de la volonté des autorités à jouer pleinement un rôle régalien de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Dr Choguel a aussi expliqué la nécessité de faire les réformes politiques et institutionnelles indispensables avant d'aller à la tenue des élections générales. Le but de cette dé-

marche est d'éviter au Mali de tomber dans une nouvelle crise politico-institutionnelle. « **Les maliens ont besoin de se parler et de définir quel type de gouvernance ils souhaitent. Les assises nationales de la refondation débiteront demain. Les maux du notre pays sont très profonds. Sans faire un diagnostic précis, il serait difficile d'apporter les réponses idoines à toutes les questions qui assaillent le Mali. D'où toute l'importance de faire les réformes politiques et institutionnelles pendant la transition. Le seul agenda des autorités de la transition, c'est un nouveau Mali ou il fait bon vivre** », a déclaré le premier ministre.

Et d'enchaîner : « **Nous n'avons pas d'autres agendas. Nous voulons poser les bases d'une gouvernance vertueuse. Nous voulons faire un traitement de choc aux maux qui minent notre gouvernance. C'est pourquoi tous les maliens doivent participer aux assises nationales de la refondation. Ce sont les maliens qui vont déterminer la durée de la transition lors des assises nationales de la transition** », a-t-il souligné.

En outre, Dr Maïga indiquer qu'il faut qu'on donne la main pour sortir de cette zone de turbulence. Le Mali a besoin l'union de toutes ses filles et de tous ses fils pour la réussite de la transition.

■ Yama DIALLO

Déclaration commune du CNID-ASSOCIATION et CNID-Faso Yiriwa Ton à l'occasion du 31ème anniversaire de la marche historique du 10 décembre 1990

Les manifestations héroïques et grandioses qui ont abouti à la chute du régime de parti unique et constitutionnel du Général Moussa Traoré se sont déroulées alors que 60% des maliens n'étaient pas encore nés. Il devient dès lors impérieux, pour la vérité historique, la saine information et la formation des plus jeunes, de leur révéler, pan après pan, ce qui s'est réellement passé dans notre pays avant, pendant et après la révolution de mars 1991. Les maliens doivent en effet assumer leur histoire, toute leur histoire, sans en déchirer une seule page et sans aucune falsification.

Le top départ des manifestations qui ont abouti au renversement de la dictature en 1991 a été donné par la marche du 10 décembre 1990 organisée par le CNID-Association.

Ce fut une marche grandiose, une marée humaine estimée entre 30.000 et 50.000 marcheurs. Les slogans arborés étaient : "Liberté, liberté", "vive la Démocratie", "vive le Multi-partisme", "Union dans la diversité", "Un seul Peuple ? Oui ! Un seul Parti ? Non !".

Ces slogans traduisaient le ras le bol des maliens, tous considérés, depuis leur naissance, de gré ou de force, comme des militants du parti unique et constitutionnel « l'Union Démocratique du Peuple Malien » (UDPM). Ainsi n'avaient droit à une bourse d'études, à un recrutement dans la Fonction publique, à une promotion, à un marché public que ceux qui présentaient un Certificat de militantisme au sein de l'UDPM. La répression féroce s'était abattue sur des étudiants, des syndicalistes, des militants... et les conditions de vie étaient inacceptables.

La marche du 10 décembre 1990 avait une très forte symbolique ainsi que l'atteste l'itinéraire

choisi : Place de la liberté, Avenue Mamadou KONATE, Avenue de la nation, Boulevard de l'indépendance, Bourse du Travail.

Cette marche était aussi un devoir de mémoire : elle célébrait le 42ème anniversaire de la Dé-

claration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et coïncidait avec le 34ème anniversaire de la naissance du premier Président du CNID-Association, Maître Mountaga Tall.

Enfin la marche du 10 décembre était un moment fondateur en ce qu'elle aura eu le mérite d'exorciser la peur de la marche pacifique et légale comme arme de revendication démocratique. Elle aura en outre démontré la maturité des démocrates, la discipline sans faille des militants et la capacité des dirigeants à respecter intégralement la légalité jusqu'à se porter garants des risques de dérapage. En un mot le 10 décembre 1990 apportait la preuve que les démocrates maliens pouvaient organiser une marche pacifique et grandiose dans la légalité. Et en effet les manifestants n'ont pas cassé un œuf.

La voie ainsi ouverte a permis d'autres manifestations jusqu'aux tueries de mars 1991 dont



la réalité ne peut et ne doit en aucun cas être contestée tant les images des atrocités commises, les témoignages des familles endeuillées, les identités complètes des victimes dont de nombreux élèves sont suffisamment évocateurs.

La légitimité du 26 mars ne peut non plus être remise en cause en raison de la mobilisation extraordinaire des maliennes et des maliens de Bamako, de l'intérieur du Mali et de la diaspora qui, les mains nues, ont offert leurs poitrines aux balles assassines de la dictature. Un procès crimes de sang, avec le respect scrupuleux des droits de la défense y compris la présence auprès des accusés d'avocats étrangers, suivi d'un procès pour crimes économiques ont d'ailleurs définitivement tranché cette question.

Le Peuple malien, pour lequel chacun doit respect et considération, a adopté la Constitution du 12 février 1992, encore en vigueur, qui a

magnifié le 26 mars en son préambule : « Le peuple Souverain du Mali, fort de ses traditions de lutte héroïque, engagé à rester fidèle aux idéaux des victimes de la répression et des martyrs tombés sur le champ d'honneur pour l'avènement d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste affirme sa volonté de préserver et de renforcer les acquis démocratiques de la Révolution du 26 Mars 1991 ».

Cette volonté du Peuple s'impose à tous et doit être respectée.

Il reste que le Mouvement Démocratique n'a gouverné le Mali que du 26 mars 1991 au 8 juin 1992 date de la prise de fonction du Président Alpha Oumar Konaré. A sa suite ont été élus les présidents Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keita dont les bilans, positifs ou négatifs, ne sauraient engager le Mouvement Démocratique originel.

Autant chacun est libre d'avoir un jugement sur les régimes successifs du Mali, de Modibo

Keita à l'actuelle transition, autant les amalgames et les falsifications doivent cesser. Et il ne faut surtout pas imputer au Mouvement Démocratique ce qui ne fait pas partie de son bilan. Ni en bien ni en mal.

Le Mali doit assumer son histoire et toute son histoire dans la transparence et la plus stricte vérité.

Qu'advient-il si dans 30 ans, des maliens soutiennent que le M5-RFP n'a été qu'une imposture. Ne préparons pas le terrain pour une telle injure à l'Histoire.

Hommage aux acteurs du 26 Mars 1991 !

Gloire éternelle aux Martyrs de la Démocratie!
Bamako, le 10 décembre 2021

Issaga TRAORÉ Président CNID-Association
Mountaga TALL
Président CNID-FYT



Abdoulaye Diop : « Il y a un acharnement contre le Mali »

Interférence supposée de la France, organisation des élections, situation sécuritaire, relation avec Wagner... À deux mois de la fin réglementaire de la transition, le ministre malien des Affaires étrangères répond aux questions de « Jeune Afrique ».

Depuis qu'il a endossé le costume de ministre des Affaires étrangères en juin dernier, les journées sont longues pour Abdoulaye Diop, et les nuits courtes. Ambassadeur d'un pays isolé sur la scène diplomatique, il multiplie rencontres et voyages pour plaider en faveur de la prolongation de la transition auprès des partenaires internationaux.

Si le choix de cet homme à la longue carrière diplomatique avait été positivement reçu au sein de l'opinion publique, à Bamako, certains observateurs lui reprochent de défendre le bilan d'un gouvernement qui surfe sur une vague nationaliste tendant vers le populisme.

Jeune Afrique : Les autorités de transition s'étaient engagées auprès de la CEDEAO à tenir l'élection présidentielle le 22 février 2022. L'échéance a finalement été repoussée à cause, dites-vous, d'une « situation sécuritaire qui ne permet pas la tenue des élections ». Le gouvernement a-t-il les moyens d'éradiquer l'insécurité et de ramener l'administration partout dans le pays dans un délai raisonnable ?

Abdoulaye Diop : Nous ne sommes pas naïfs au point de penser qu'il faut 100 % de sécurité pour conduire des élections. Cependant, quand nous avons signé la Feuille de route de la Transition, l'ambition des autorités était d'œuvrer à améliorer la situation sécuritaire de Kayes jusqu'à Mopti, dans le centre du pays. Quand la France a décidé de procéder au désengage-

ment d'un certain nombre de ses soldats présents sur le sol malien, nous étions dans la dynamique de déployer notre dispositif. Le départ des forces spéciales sur trois des cinq emprises que comptait l'opération Barkhane [Mopti, Tessalit et Tombouctou] a contraint l'armée malienne à revoir sa stratégie pour combler le vide sécuritaire laissé dans les zones désertées.

Que fait le gouvernement pour améliorer la situation sécuritaire ?

Le gouvernement fournit des efforts importants pour améliorer le maillage du territoire, et créer les conditions pour la tenue des scrutins. De gros investissements humains et matériels sont en cours. Cette mobilisation nous permettra d'élever le niveau de sécurité dans les plus brefs délais. Sur les 19 régions du pays, seules cinq réunissent les conditions minimales. Nous aurons besoin de l'aide de nos partenaires – CEDEAO, Union Africaine, Union Européenne – pour ramener la stabilité dans la plupart des zones.



Concrètement, quels critères vous permettront de considérer qu'un niveau de sécurité optimal a été atteint ?

Nous allons faire une évaluation minutieuse des zones où l'insécurité sévit, et identifier les lieux où nous pensons être en mesure de déployer une équipe électorale avec le matériel adéquat. Nous allons procéder au cas par cas, il n'y a pas de situation idéale.

Un nouveau calendrier a-t-il d'ores et déjà été fixé ?

La question est toujours en examen. Nous souhaitons que la nouvelle feuille de route de la Transition et le nouveau chronogramme fassent l'objet d'échanges entre les forces vives de la nation dans le cadre des assises nationales pour la refondation du pays. À l'issue de cette vaste concertation, le gouvernement pourra présenter à la CEDEAO et à la communauté internationale, un nouveau déroulé des élections. Ce n'est plus qu'une affaire de semaines.

Comprenez-vous que certains hommes politiques et une partie de l'opinion publique s'impatientent au regard des nombreux reports des assises ?

Elles ont été repoussées par le Panel des hautes personnalités, chargé de piloter le processus, dans l'unique but d'aller vers plus d'inclusivité. C'est dans ce sens que le chef de l'État rencontre depuis quelques jours l'ensemble des forces vives de la nation, y compris les partis politiques opposés aux assises. L'ADEMA (Alliance pour la Démocratie au Mali), l'une des plus grandes formations politiques du pays, a décidé de finalement monter dans le train. Je comprends les inquiétudes mais il n'y a pas de dérapage. Le processus reste sur les rails et les assises se tiendront.

Le 2 décembre dernier, vous avez critiqué sur Twitter le positionnement de l'ambassadeur du Niger à l'ONU. Celui-ci venait de déclarer que les conditions sécuritaires ne sont pas réunies pour organiser des élections crédibles, apaisées et transparentes en Libye.

Pourquoi êtes-vous intervenu ?

C'est au peuple libyen de juger de son aptitude



à conduire des élections. J'ai fait preuve de solidarité envers nos frères libyens puisque cette critique peut aussi s'appliquer à l'examen de la situation du Mali. Nos deux nations sont certes différentes, mais nous rencontrons, toutes deux, des problèmes sur le plan sécuritaire. C'est à cause de cette insécurité que les élections ne peuvent pas se tenir au Mali. Hélas, nous ne pensons pas avoir été entendus, ni compris.

Par qui ne pensez-vous pas avoir été entendus ?

Par nos interlocuteurs de la CEDEAO et de la communauté internationale. Les Maliens ont le sentiment que ceux-là ont tendance à avoir deux poids et deux mesures dans l'examen de la situation de certains pays de la région.

Votre critique s'adresse-t-elle au Tchad où la communauté internationale en général, et la France en particulier, a soutenu la prise de pouvoir de Mahamat Idriss Deby ?

Je ne pointe personne du doigt. Ces nations demeurent des pays amis. Je fais simplement remarquer qu'il y a une différence de traitement entre le Mali et certains pays où les militaires ont pris le pouvoir, et des pays où des Constitutions ont été changées.

En fonction de ses intérêts, la communauté internationale a une double lecture. C'est déplorable puisqu'elle fait fi de l'application des principes démocratiques et des règles de droits qui doivent être uniformes, et s'appliquer de manière impersonnelle à tous. Nous en ap-

pelons à la cohérence de la part des acteurs internationaux, à de l'équité et à plus de distance dans l'appréciation des situations. Aujourd'hui, nous avons clairement le sentiment qu'il y a un acharnement contre le Mali.

Pourquoi il y aurait-il cet acharnement contre votre pays ?

J'aimerais comprendre la démarche de ceux qui sont derrière cette obstination. Certains d'entre eux ont sans doute le sentiment que les autorités maliennes ne sont pas assez accommodantes ou qu'elles ne sont pas là pour suivre leurs intérêts à eux.

À l'issue d'un sommet extraordinaire organisé le 7 novembre dernier à Accra, la CEDEAO a décidé d'appliquer des sanctions individuelles aux membres du gouvernement et du CNT, excepté vous et le Président de la Transition. Comment les avez-vous vécues ?

Nous en avons pris acte et les avons regrettées. La coercition n'est pas la solution et nous souhaitons que le dialogue se poursuive avec nos différents partenaires. L'État malien est prêt à faire le pas nécessaire pour aller vers les élections. C'est dans ce sens que le conseil des ministres a adopté le projet de loi électoral qui intègre la question de l'organe unique chargé d'organiser des élections transparentes et crédibles. Nous comptons sur l'accompagnement de l'ensemble des partenaires du Mali pour une mise en opération rapide de cet organe. C'est un élément déclencheur du processus qui atteste de notre volonté d'aller de l'avant.

Ceci étant, il faut qu'on évite dans la mesure du possible, des ingérences extérieures dans le travail de la CEDEAO. Des puissances étrangères aux pays africains manœuvrent en notre défaveur.

IL FAUT ÊTRE CONSCIENT DES JEUX ET MANŒUVRES QUI ESSAYENT DE NOUS OPPOSER LES UNS AUX AUTRES

Est-ce la France que vous ciblez ?

La France en est l'exemple. Les membres de la CEDEAO sont assez matures pour apprécier la situation de notre pays et prendre un certain

nombre de mesures.

Ces derniers mois, le président du Niger Mohamed Bazoum n'a pas été tendre à l'égard du Mali, allant jusqu'à dire qu'il « ne faut pas permettre que des militaires prennent le pouvoir parce qu'ils ont des déboires sur le front ». Quelle est la nature des relations entre Bamako et Niamey ?

Je ne souhaite pas critiquer un chef d'État par voie médiatique. Le Mali ne privilégie pas la diplomatie du mégaphone. De notre côté, nous continuons à maintenir le dialogue avec tous nos voisins, et souhaitons continuer à renforcer nos relations d'amitié et de fraternité. Il faut cependant demeurer lucide et conscient des jeux et manœuvres qui essayent de nous opposer les uns aux autres. Le Mali n'entre pas dans cette dynamique et reste constructif.

À la fin du mois de septembre, des rumeurs évoquant la signature « imminente » d'un contrat entre la société privée russe Wagner et l'État malien ont été entendues. Où en est le processus ?

Il n'y a pas de société de sécurité privée de ce nom qui opère au Mali et il n'y a aucun contrat, ou acte, posé dans cette direction. Nous l'avons appris par voie de presse. Nous prions ceux qui avancent ces rumeurs de nous présenter des preuves. En revanche, nous coopérons avec l'État russe avec lequel nous entretenons une relation de longue date.

Au-delà des liens historiques qui lient les deux pays, pourquoi avez-vous fait le choix de re-dynamiser vos relations avec Moscou à un moment où la France, l'alliée historique, se braque contre vous ?

Les échanges entre nos deux pays n'ont jamais cessé. En 2015, j'ai effectué une visite officielle à Moscou. Celle-ci n'a pas bénéficié de la couverture actuelle. L'ancien ministre des Affaires étrangères Tiébilé Dramé s'y est rendu aussi en son temps. La mauvaise publicité autour de notre coopération avec la Russie vient de cette affaire Wagner.

Notre stratégie est de diversifier nos partenaires en renforçant les relations avec les an-

ciens amis et en explorant de nouveaux horizons diplomatiques. Nous veillons à ce que cela se fasse avec efficacité, notamment sur le plan sécuritaire. La Russie peut nous aider à surmonter ces défis.

Qu'on ne dise pas que le Mali veut remplacer la France par la Russie. Ce sont deux grandes puissances et elles ont les moyens de gérer leurs problèmes sans passer par le Mali. En revanche, nous n'accepterons pas que des pays viennent imposer leur diktat et s'immiscer dans les choix de nos partenaires.

Cette affaire Wagner avait jeté un froid dans les relations entre Paris et Bamako. Qu'en est-il à présent ?

La France est un pays partenaire avec lequel nous souhaitons garder de bons rapports. Le problème, c'est l'approche qu'elle adopte vis-à-vis du Mali. Nous souhaitons que les incompréhensions que nous traversons soient surmontées, dans un respect mutuel et dans une relation d'égal à égal. La coopération entre les deux pays doit être plus constructive, sans ingérence de Paris dans les affaires maliennes.

Comment avez-vous appréhendé le retrait progressif de Barkhane sur votre sol ?

Les conditions dans lesquelles ce désengagement a été fait nous ont surpris. Il aurait fallu travailler ensemble pour que celui-ci se déroule dans un esprit de responsabilité en tenant compte de la complexité sécuritaire sur le terrain.

Il faut maintenant aller de l'avant. Pour cela, nous devons fournir les moyens nécessaires à nos forces de sécurité pour qu'elles puissent effectuer leur travail dans des conditions optimales. Pour lutter contre le terrorisme, il faut également renforcer la coopération régionale en matière sécuritaire, en s'appuyant sur l'Algérie et les pays membres du G5 Sahel. L'armée malienne manque d'équipements. Elle a besoin d'appui aérien et d'outils en matière de renseignements.

Source : Jeune Afrique

Assises nationales de la refondation : Le cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie renouvelle sa non-participation

Tenant à son projet d'assises consensuelles, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a encore une fois réuni à Koulouba, le 29 novembre 2021, la classe politique avec l'espoir de convaincre les responsables politiques à participer aux dites assises. Encore peine perdue puisqu'au lendemain de la rencontre, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, les Partis et Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie ont exprimé leur regret, après leur rencontre avec le Président de la Transition, de maintenir leur position de non-participation aux Assises Nationales de la Refondation.

Pour le Président de la Transition, les échanges sur la refondation constitueront une victoire certaine pour la démocratie malienne. Et qu'une « union sacrée » est nécessaire pour sortir le pays de la crise multidimensionnelle. C'est pourquoi, il a invité tous les acteurs politiques à y participer afin que les Maliens puissent jeter les bases d'un nouveau contrat social entre l'État et les citoyens.

Juste à la sortie de la rencontre, le porte-parole du Cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, Amadou Koïta, a rappelé la pertinence des Assises. « Ces Assises sont une bonne chose pour le Mali, mais il faut les découpler du délai de la Transition et du chronogramme d'un retour à l'ordre constitutionnel ».

Dans la même lancée, le président du PS Yeleen Koura recommande que « les termes de référence de ces assises soient adoptés de manière inclusive, si elles devaient avoir lieu ». C'était sans exprimer la position du cadre sur sa participation aux assises. Le lendemain, c'est, 30 novembre 2021, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, les Partis et groupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali ont exprimé leur regret, après leur rencontre avec le président de la Transition, et maintiennent leur position de non-participation aux Assises Nationales de la Refondation.

Dans ce communiqué, il est signalé que les Partis et Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali ont été informés à travers l'un des leurs, saisi par le Directeur du Protocole de la Présidence, de la



décision de SE le Colonel Assimi GOÏTA d'organiser une rencontre d'échanges avec les partis politiques. Deux jours plus tard, ils ont découvert, comme tous les autres Maliens, sur les réseaux sociaux, un communiqué du Directeur du Protocole de la République invitant les responsables des partis politiques à une séance d'échanges dans la Salle des Banquets à Koulouba le lundi 29 novembre 2021 à partir de 10 heures.

Les responsables des Partis et Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali, membres du Cadre, respectueux des Institutions de la République, ont répondu massivement présents à l'invitation du Président de la Transition, chef de l'Etat. Malheureusement, ils sont au regret d'informer l'opinion nationale et internationale qu'en lieu et place d'une séance d'échanges, ils ont as-

sisté à une cérémonie au cours de laquelle le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, a lu une adresse aux responsables des partis politiques présents.

Il y a eu au total deux prises de parole. Il s'agit du propos introductif du ministre de la Refondation de l'État, M. Ibrahim Ikassa MAÏGA, et du discours du Président de la Transition. La parole n'a été donnée finalement à aucun responsable des partis politiques.

Le Cadre d'échanges des Partis et Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali regrette cette mise en scène et maintient sa position de non-participation aux « Assises Nationales de la Refondation ».

Zié Coulibaly
Source : Plume Libre

Santé : Comment éviter le cancer de la prostate

Messieurs,

Je suis ici pour vous parler de la Prostate. Le sujet prête un peu à confusion. La prostate est-elle strictement réservée aux hommes? Oui, seuls les hommes ont la prostate et seulement les hommes de plus de 40 ans, mais l'éveil de la conscience sur la prévention est pour tout le monde. Il n'y a pas de femme qui ne connaît pas un homme de 40 ans et plus, père, oncle, frère, fils, ami, voisin, collègue ... Ce que je vais faire aujourd'hui, c'est la promotion de la santé. La promotion de la santé responsable doit fournir trois choses :

1. Informations
2. Assurance
3. Un plan d'action.

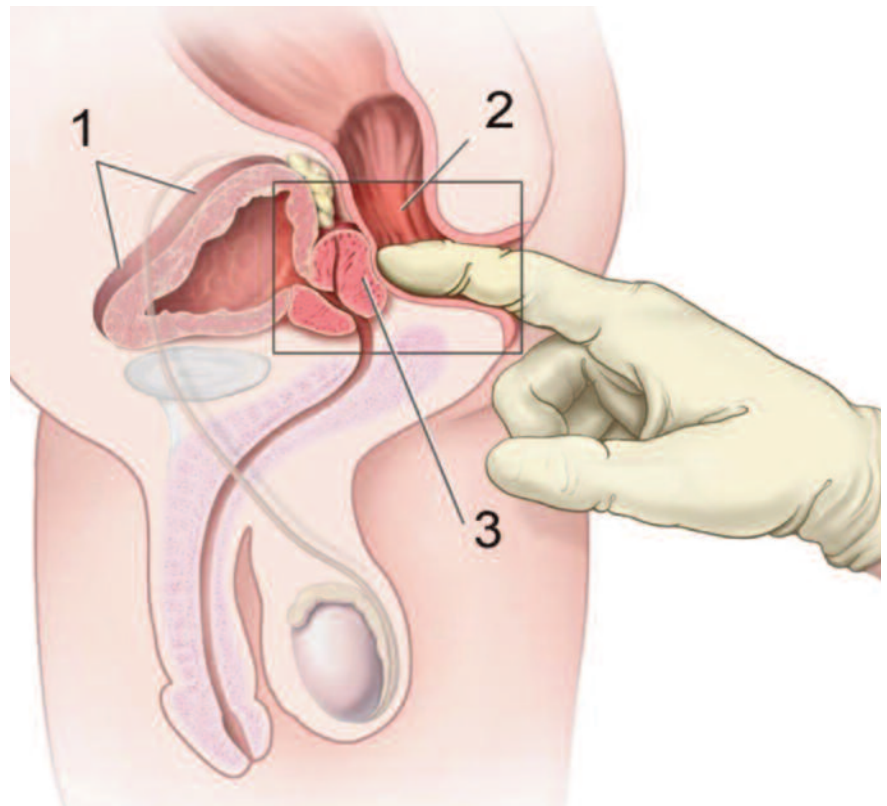
Permettez-moi de commencer par un aperçu de la santé de la prostate.

Tout le monde a une paire de reins. Le travail du rein est d'enlever les déchets. C'est la voirie (société de gestion des déchets) de votre corps. Chaque jour, votre sang traverse plusieurs fois le rein pour être filtré. Lorsque le sang est filtré, l'urine est formée et stockée dans un réservoir de stockage temporaire appelé vessie.

S'il n'y avait pas de vessie urinaire, alors qu'un homme marche sur la route, l'urine allait tomber de façon continue.

Maintenant, pensez au travail de plomberie dans votre maison. Pensez à la vessie comme réservoir de stockage aérien. À partir du réservoir de stockage, un bon plombier acheminera les tuyaux vers d'autres parties de la maison, y compris la cuisine. Dieu dans sa sagesse a fait passer des tuyaux de notre vessie à l'extrémité du pénis. Le tuyau est appelé l'urètre. Juste en dessous de la vessie et entourant l'urètre est un petit organe appelé la PROSTATE.

La prostate est de la taille d'une noix et pèse environ 20 grammes. Son travail consiste à fabriquer le liquide séminal qui est stocké dans la vésicule séminale. Pendant les rapports sexuels, le liquide séminal descend dans l'urètre et se mélange aux spermatozoïdes produits dans les testicules pour former le sperme. Donc, le sperme n'est pas techniquement du sperme. C'est sperme + liquide séminal. Le li-



quide séminal lubrifie le sperme.

Après 40 ans, pour des raisons hormonales, la glande prostatique commence à grossir. De 20 grammes, il peut atteindre presque 100 grammes. Au fur et à mesure qu'il grossit, il serre l'urètre et l'homme commence à remarquer des changements dans la façon d'uriner. Si vous avez un fils de moins de 10 ans, s'il a un petit méfait comme nous l'avons tous fait à cet âge, quand il sort pour uriner, il peut cibler le plafond et le jet atteindra la cible. Appelez son père pour faire de même. Son jet d'urine est faible, ne peut pas parcourir une longue distance et peut parfois venir directement sur ses jambes. Donc, il peut avoir besoin de se mettre dans une position inconfortable pour uriner.

Peu d'hommes s'inquiètent que leur jet d'urine ne puisse atteindre le plafond. Les toilettes sont sur le sol et non sur le plafond. Mais d'autres symptômes commencent à apparaître.

* DERNIER DEGOULINEMENT *

L'homme commence à remarquer qu'après avoir uriné et réemballé, l'urine tombe encore

sur son pantalon. C'est la raison pour laquelle, après qu'un homme plus âgé ait uriné, il doit sonner la cloche. Un jeune homme livre simplement à la dernière goutte et s'éloigne. Juste voir un homme plus âgé venant de la salle de bain. Parfois, il peut serrer le journal de près pour cacher les taches d'urine, en particulier sur les pantalons de couleur unie.

* HÉSITATION *

À ce stade, vous attendez plus longtemps pour que le flux d'urine commence. Il y a 2 valves qui doivent s'ouvrir pour que vous uriniez- les sphincters internes et externes. Les deux s'ouvrent mais à cause des obstructions dans l'urètre, vous attendez plus longtemps pour que le flux commence.

* VIDAGE INCOMPLET *

Juste après avoir uriné Vous avez ce sentiment qu'il reste encore quelque chose. Comme toutes ces choses se produisent, la vessie commence à travailler plus fort pour compenser l'obstruction dans l'urètre. La fréquence de la miction augmente. L'urgence s'installe. Parfois, vous devez pratiquement

courir dans les toilettes. La nycturie devient également commune. Vous vous réveillez plus de 2 fois la nuit pour uriner. Votre femme commence à se plaindre.

Les hommes étant des hommes peuvent ne parler à personne même à ce stade. Ensuite, les complications les plus graves commencent.

L'urine stockée est infectée et il peut y avoir une sensation de brûlure en urinant.

L'urine stockée forme des cristaux. Les cristaux se réunissent pour former de la pierre dans la vessie ou dans le rein. Les pierres peuvent bloquer l'urètre.

La rétention urinaire chronique s'installe. La vessie stocke de plus en plus d'urine. La taille de la vessie est de 40 à 60cl. Une bouteille de coca est 50cl. Comme la vessie stocke plus d'urine, elle peut grossir jusqu'à 300 cl. Une vessie trop remplie peut fuir et entraîner une incontinence urinaire / mouillante. De plus, le volume peut exercer une pression sur le rein et entraîner des lésions rénales.

Ce qui peut probablement amener l'homme à l'hôpital est la rétention urinaire aiguë. Il se réveille un jour et il ne peut pas uriner.

Tout ce que j'ai décrit ci-dessus est associé à l'élargissement de la prostate, techniquement appelé hyperplasie bénigne de la prostate.

Il y a d'autres maladies de la prostate comme:

1. Prostatite - inflammation de la prostate
2. Cancer de la prostate -

Cette discussion est sur l'élargissement de la prostate.

J'ai de mauvaises nouvelles et de bonnes nou-

velles.

Les mauvaises nouvelles sont que tout le monde aura l'élargissement de la prostate s'il vit assez longtemps.

Les bonnes nouvelles sont qu'il y a des changements de style de vie qui peuvent aider l'homme après 40 pour maintenir la santé optimale de prostate.

NUTRITION

Regarde ce que tu manges. 33% de tous les cancers, selon l'Institut national du cancer des États-Unis est lié à ce que nous mangeons.

La viande rouge tous les jours triple vos chances de maladie de la prostate. Le lait quotidien double votre risque. Ne pas prendre de fruits / légumes tous les jours quadruple votre risque.

Les tomates sont très bonnes pour les hommes. Si c'est la seule chose que votre femme peut présenter le soir, mangez-la avec joie. Il a des charges de lycopène. Le lycopène est l'antioxydant naturel le plus puissant.

Les aliments riches en zinc sont également bons pour les hommes. Nous recommandons les graines de citrouille.

Le zinc est l'élément le plus essentiel de la sexualité masculine et de la fertilité.

Les hommes ont besoin de plus de zinc que les femmes. Chaque fois qu'un homme éjacule, il perd 15 mg de zinc. Le zinc est également important pour le métabolisme de l'alcool. Votre foie a besoin de zinc pour métaboliser l'alcool.

CONSOMMATION D'ALCOOL

Comme les hommes commencent à avoir des symptômes urinaires associés à l'élargissement de la prostate, il est important qu'ils regardent la consommation d'alcool. Plus fluide signifie plus de liquide.

Boire moins. Boire lentement.

LE SPORT

Le sport aide à construire le tonus musculaire. Tout homme devrait faire le sport. Les hommes de plus de 40 ans devraient éviter les exercices à fort impact comme le jogging. Il met de la pression sur les genoux. Le vélo est une mauvaise nouvelle pour la prostate. Nous recommandons la marche rapide.

SÉANCE

Lorsque nous sommes assis, les deux tiers de notre poids reposent sur les os du bassin. Les hommes qui sont assis plus longtemps sont plus enclins aux symptômes de la prostate. Ne restez assis pendant de longues heures. Marcher aussi souvent que vous le pouvez. Asseyez-vous sur des chaises confortables. Nous recommandons une chaise de selle divisée si vous devez vous asseoir de longues heures.

PANSEMENT

Les hommes devraient éviter les sous-vêtements serrés. Il influe sur la circulation autour de l'aîne et le réchauffe un peu. Alors que la température physiologique est de 37 degrés, l'aîne a une température optimale d'environ 33 degrés. Pant est un non-non pour les hommes. Portez des boxers. Portez des vêtements respirant.

FUMEUR

Évitez de fumer. Il affecte les vaisseaux sanguins et la circulation de l'impact autour de l'entrejambe.

SEXE

Le sexe régulier est bon pour la prostate. Les célibataires sont plus enclins à la maladie de la prostate. Alors que le célibat est une décision morale, ce n'est pas une adaptation biologique. Votre prostate est conçue pour vider son contenu régulièrement.

Source : Sanitaire



Un « sommet mondial » pour la démocratie... Vue par les États-Unis de Joe Biden

Joe Biden ouvre ce jeudi son « sommet mondial pour la démocratie ». Cet événement virtuel, qui réunit une centaine de pays, est au cœur de la politique étrangère du président américain. Mais la liste des invités pose la question des véritables intentions de Washington.

Après quatre ans de présidence Trump, Joe Biden avait scandé « L'Amérique est de retour » et avait promis de revenir à un leadership plus traditionnel des États-Unis. Ce sommet, qui réunit 111 pays ces jeudi 9 et vendredi 10 décembre, s'inscrit au cœur de sa politique étrangère, à un moment où la démocratie recule à travers le monde. « Ce sommet était une pièce maîtresse de la rhétorique de Joe Biden pendant la campagne présidentielle », confirme Jonathan Paquin, professeur titulaire au département de sciences politiques de l'université Laval, à Québec (Canada). « Une fois qu'il a pris le pouvoir, plusieurs observateurs lui ont conseillé de laisser tomber ». Mais Joe Biden a tenu tête.

Première difficulté : constituer une liste d'invités. Washington a fait le tri, sans toutefois détailler précisément le processus de sélection. Le Brésil, la Pologne ou les Philippines sont conviés, mais pas la Hongrie ni la Turquie. « C'était une mission impossible », estime

Martin Quencez, directeur adjoint du think tank German Marshall Fund, à Paris. « Il fallait intégrer un certain nombre de pays qui ne représentent pas les valeurs démocratiques, soit parce que ce sont des alliés importants dans le cadre de l'Otan ou d'autres partenariats américains dans le monde, soit parce qu'il n'était pas question d'isoler des pays potentiellement importants dans la compétition avec la Chine ».

Un instrument géopolitique ?

La Chine n'est pas non plus invitée à ce sommet, contrairement à Taïwan. Également dans la liste des « recalés », la Russie décrit l'événement comme « un instrument pour atteindre des objectifs géopolitiques ». « Au-delà des critères démocratiques, il faut voir que les intérêts stratégiques ont prévalu », commente Jonathan Paquin. « En ce qui concerne la Turquie et la Hongrie, il s'agit de deux pays très

critiques face à Washington et qui entretiennent de très bons rapports avec Pékin et Moscou. En revanche dans la liste des invités, on note la présence du Brésil, de l'Inde, des Philippines ou de la Pologne, dont les régimes sont beaucoup plus autoritaires qu'il y a 10 ou 15 ans, mais qui sont résolument dans le camp américain. Ce ne sont pas des démocraties exemplaires, mais ce sont de bons alliés de Washington ».

Les Européens eux-mêmes ont émis quelques réserves ces dernières semaines. Des sources diplomatiques en France laissent poindre des inquiétudes sur la finalité du sommet : l'administration Biden tente-t-elle de constituer un front commun contre Pékin sous couvert de promotion de la démocratie ? Pour Martin Quencez, ces remarques ont été prises très au sérieux par l'administration Biden : « Depuis plusieurs semaines, la communication de Washington est de dire qu'il ne s'agit pas d'un bloc dans le cadre d'une nouvelle guerre froide. Il s'agit de réunir des pays contre le déclin démocratique, autour des questions de lutte contre la corruption, des droits de l'homme ou encore de la liberté d'expression sur internet ».

Une démocratie américaine fragilisée

Le « jour zéro », mercredi, a vu se succéder plusieurs intervenants issus de la société civile. La première matinée de ce jeudi est dédiée aux sessions plénières, à huit clos, des chefs d'État, après un discours d'ouverture de



Joe Biden. Les États-Unis organisent ce sommet à un moment où la démocratie américaine, elle-même, est fragilisée. Le pays a dégringolé de onze points en dix ans dans le palmarès de la santé démocratique dans le monde de l'organisation Freedom House, pourtant en partie financée par le département d'État américain. « Une majorité d'États aux États-Unis ont adopté des lois qui rendent plus difficile l'exercice du droit de vote des minorités. Cela s'ajoute à l'œuvre de Donald Trump et à l'attaque contre le Capitole du 6 janvier dernier. C'est une démocratie qui se porte très mal », explique le professeur Jonathan Paquin. « Mais si ce ne sont pas les États-Unis, qui d'autre serait capable de reprendre ce leadership ? Les États-Unis demeurent la première puissance mondiale, c'est encore aujourd'hui une démocratie, et le pays a joué un rôle important dans la démocratisation des pays d'Europe de l'Est au début des années 90. Donc il y a tout de même un héritage démocratique ». Pour Martin Quincez, Joe Biden a cherché un point d'équilibre entre ce leadership qu'il souhaite assumer, et une certaine humilité face à l'état de la démocratie dans son pays. « On attend de la part des États-Unis non pas l'annonce d'un soutien à des activistes pro démocratie dans des pays autoritaires, mais des changements concernant la démocratie aux États-Unis, une introspection sur le déclin démocratique dans nos sociétés et notamment en Amérique du Nord. C'est là que l'on jugera de la crédibilité de l'administration Biden », ajoute le directeur adjoint du German Marshall Fund. Plusieurs analystes s'attendent à ce que chaque pays formule des engagements sur le plan national, plutôt que de grandes résolutions communes. Les États-Unis pourraient par exemple annoncer une série d'engagements dans la lutte contre la corruption et pour un meilleur encadrement du financement des campagnes électorales. Le sommet de cette semaine est annoncé, par le département d'État américain, comme la première étape d'une année d'action. Des groupes de travail doivent se réunir tout au long de l'année avant un deuxième sommet prévu dans un an.

Source : RFI

Affaire Chebeya en RDC : A la barre, Paul Mwilambwe évoque le nom de Joseph Kabila

Poursuite à Kinshasa du procès en appel du double assassinat des défenseurs des droits de l'homme Floribert Chebeya et Fidèle Bazana exécutés en juin 2010. Procès en appel qui se déroule à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa qui a mis en exergue le rôle de premier plan joué notamment par le général John Numbi. Mais après la première déposition du colonel Paul Mwilambwe Londa qui comparait ce mercredi une autre personnalité est citée, l'ex-président Joseph Kabila.



« Messieurs les juges, si vous n'êtes pas convaincus de ce que je vais dire, n'hésitez pas à me condamner, mais si vous en êtes convaincus n'hésitez pas à m'acquitter. » C'est la première phrase du prévenu Paul Mwilambwe Londa qui avait été condamné en 2011 à la peine capitale alors qu'il était absent du procès. Il avait, a-t-il dit, été séquestré par la volonté du général John Numbi, alors inspecteur général de la police.

Péripéties

Pour cette première comparution, Paul Mwilambwe, en tenue de policier, a raconté les péripéties de sa mise au secret à Kinshasa puis à Lubumbashi, avec la complicité, selon lui, des hauts responsables de la justice militaire et de l'Agence nationale des renseignements. Parmi les noms cités, John Numbi, Joseph Ponde l'ancien auditeur général des FARDC et

l'ancien président Joseph Kabila qui, dit-il, lui a demandé de taire tout ce qu'il a vu. Pour l'avocat-conseil des parties civiles Elie Mbikayi Mwamba, la justice doit faire son travail à la suite de ces révélations : « Nous nous attendons à ce que la chaîne puisse s'élargir, il s'agit de la chaîne criminelle qui a cristallisé l'association des malfaiteurs, qui a conduit au double assassinat. »

Confrontation

Prochaine audience, vendredi. Paul Mwilambwe devra être confronté aux membres du commando d'exécution de Chebeya et Bazana, à savoir ceux qui sont déjà entre les mains de la justice ainsi que d'autres complices. Seul Christian Kenga Kenga refuse toujours de comparaître.

Source : RFI



Malik Boulegroune : « J'ai été émerveillé à Bougouni »

Dans cette interview, l'expert de la FIFA, chargé du programme de soutien technique auprès de la FEMAFoot, revient sur la première édition du Festival de football féminin qui, assure-t-il, a comblé toutes les attentes

L'Essor : Quel est votre sentiment après cette première édition du Festival du football féminin ?

Malik Boulegroune : Je suis très satisfait du déroulement de cette première édition. J'ai eu l'impression que nous sommes à la deuxième, voire la troisième édition tellement tout a été parfait du début à la fin. J'ai été émerveillé de voir autant de filles au stade et les petits garçons qui voulaient, eux aussi, participer à l'événement.

Malheureusement pour eux, le Festival était réservé uniquement aux filles. Cela m'a vraiment touché. En plus, la population de Bougouni est massivement sortie pour apporter sa touche au Festival. C'était un plaisir pour moi d'être ici avec le Comité exécutif de la Fédération malienne de football pour ce Festival.

Comment est venue l'idée d'organiser le Festival à Bougouni ?

Ce Festival de football féminin entre dans le cadre du projet FIFA destiné au football féminin au Mali. Il y a un autre projet de vulgarisation du foot féminin au Mali que la

FEMAFoot va bientôt soumettre à la FIFA.

Ce programme a été créé pour soutenir le football féminin, il consiste à former les éducateurs, développer le football de masse, le football d'élite et le football féminin. Pour revenir au Festival de Bougouni, il vise également à donner une vitrine à la pratique du foot par les filles.

Nous estimons qu'il faut ouvrir la porte au football féminin parce que nous pensons que le féminisme va être important dans le sport dans l'avenir. Je tiens à remercier sincèrement les écoles et les parents d'élèves qui ont accepté que leurs enfants viennent participer à ce Festival.

Que pensez-vous du niveau des filles ?

Pour un début, les enfants se sont bien défendues. Nous avons formé des groupes et dans chaque groupe, il y avait une cheffe qui veillait à la bonne marche des cours. Ce qui est marquant, c'est le fait que nombre d'enfants ne voulaient pas rentrer à la maison à la fin du Festival.

C'est dire que les enfants ont beaucoup ap-

précié l'initiative et étaient heureuses de participer au Festival. Beaucoup d'entre elles nous ont promis de s'inscrire dans une école pour devenir des footballeuses.

Un mot sur le football féminin au Mali ?

Le football féminin au Mali se porte bien. Il y a une bonne politique autour du foot féminin, la commission ad hoc de foot féminin de la FEMAFoot est au four et au moulin pour la bonne marche de la discipline. Bientôt le championnat national de foot féminin va démarrer et les Aigles Dames vont disputer le deuxième tour des éliminatoires de la CAN-féminine contre le Sénégal.

Pour moi, s'il y a un problème au Mali, c'est au niveau de l'encadrement. La FEMAFoot et ses partenaires doivent mettre en place une structure d'encadrement de qualité pour faire émerger les meilleurs talents.

Est-ce que ce Festival de football féminin sera pérennisé ?

Malik Boulegroune : C'est notre souhait le plus ardent. Les enfants le veulent aussi, tout comme la FEMAFoot dont le président est retourné très content et très fier de ce qu'il a vu. Nous avons pu sensibiliser beaucoup de jeunes filles à travers ce festival. Je ne veux pas que ce projet soit piloté par des hommes, les femmes doivent s'impliquer à l'image d'Aminata Sogodogo qui dirige la section football féminin à la fédération.

Propos recueillis par D. B.
Source : L'ESSOR



Bélier (21 mars - 19 avril)

Avec le sentiment de ne pas être reconnu à votre juste valeur viendront les envies d'occuper une place plus avantageuse. Le trigone Mars/Pluton vous incitera à définir votre nouvelle politique professionnelle, mais vous serez seul à trouver les réponses.

Avec la Lune transitant dans votre secteur II, la majorité de vos dépenses iront vers des achats qui contribueront à votre bien-être et à votre confort quotidien. Mais comme vous aurez aussi le sens de l'économie, vous vous ferez plaisir à petits frais.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Saturne sera de bon conseil en vous incitant à ne pas agir dans la précipitation. Mariez stratégie et tactique en vous rendant indispensable, sans donner l'impression à vos collègues de faire du zèle. Ainsi, vous parviendrez à museler les jaloux.

L'entente astrale Mercure/Vénus dans votre secteur argent fera le jeu de vos affaires. Une situation nouvelle se mettra en place, qui générera de bonnes opérations financières, vous sécurisera et vous permettra de penser à votre avenir plus sereinement.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes sur le point de finir une tâche. Elle peut demander des concessions. Un manque de collaboration pénalise votre travail. L'activité peut se dérouler dans des conditions difficiles. Prenez votre mal en patience, une amélioration arrive bientôt.

Une légère restriction est possible pour maintenir l'équilibre. Elle peut vous demander d'être très patient. Si vous souhaitez acquérir du mobilier ou un achat cher, attendez. Faire des soldes, ou dénicher la bonne affaire est la meilleure solution.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Intérimaire, vous essayerez de vous faire embaucher en CDD. En effet, l'entreprise dans laquelle vous travaillez est connue pour être généreuse en termes de prime de participation et d'intéressement. Pour en bénéficier, il faut être en CDD ou en CDI !

Ami Cancer, vous retrouverez une situation financière un peu moins chahutée. En effet, grâce à la présence décisive de la planète Mars, plus rien ne viendra, à priori, perturber l'équilibre de votre trésorerie, et à fortiori de votre budget !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous commencerez à obtenir satisfaction. À vous de ne pas baisser les bras et de vous acharner. Votre comportement redeviendra bienveillant et vous aurez l'occasion de retrouver une ambiance plus agréable au sein de votre activité professionnelle.

Mars dans votre maison II pourrait déclencher des imprévus coûteux que vous ne parviendrez pas toujours à gérer de la meilleure façon. Vous prendrez le risque de voir vos dépenses s'envoler sans avoir les moyens de combler votre découvert bancaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Mieux armé et plus confiant dans vos possibilités d'agir, vous sortirez de votre réserve avec des initiatives qui séduiront. Vous discuterez avec votre boss de modifications à envisager, idéal pour vous rendre indispensable sans l'avoir cherché.

Vénus de passage dans votre secteur financier générera des revenus supplémentaires. Vous aurez l'ambition de gagner plus d'argent, car vous aspirerez à un certain confort, à une meilleure qualité de vie. Mercure facilitera vos démarches matérielles.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un nouveau poste est en pourparlers. Il peut être appuyé par un collaborateur. Vous pouvez approuver ce soutien qui vous donne du réconfort. Des perspectives d'avenir se présentent. Accordez-vous confiance, car la vie vous fait évoluer favorablement.

Une meilleure gestion de votre trésorerie aide à faire des achats dédiés aux loisirs. Les revenus stables apportent une sérénité. En faisant attention, peu d'instabilité est à craindre pour la journée. Seule une invitation pourrait occasionner des frais.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Après avoir fourni des efforts considérables, vous serez conforté dans l'idée que vous resterez encore pour longtemps dans l'entreprise où vous travaillez actuellement. Vous vous cramponnerez solidement à votre contrat et à votre poste de travail.

Les bénéfices engrangés par votre activité professionnelle dépasseront largement vos prévisions les plus optimistes. Ami Scorpion, vous profiterez d'une relance professionnelle qui aura rapidement d'heureuses répercussions sur votre pouvoir d'achat.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec Uranus, il sera question de stabilité et de changement. Oui, en même temps ! Il y aura des réajustements à opérer, mais qui seront de bon augure, car ils vous permettront de solidifier votre position, mais vous devrez sortir de vos habitudes.

Des travaux vous coûteront plus cher que prévu, ce qui n'aura rien d'étonnant avec Saturne dans votre secteur II. Des factures liées à l'entretien de votre maison augmenteront. Gérer tout cela ne sera pas une mince affaire, aussi évitez les négligences.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

En raison des mille questions qui vous traverseront l'esprit, il vous sera difficile de vous concentrer, ce qui sera pourtant indispensable. Vous devrez redoubler d'efforts, mais vous aurez la tête ailleurs. Attention, car vos résultats s'en ressentiront.

Vos indicateurs financiers, sans être dans le rouge, clignoteront à l'orange. Vous aurez beaucoup de factures à payer, d'où une difficulté passagère pour maîtriser votre budget. Anticipez un rappel à l'ordre en prévenant aimablement votre banquier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous trouvez des astuces pour travailler dans de meilleures conditions. La coopération avec un collègue apporte du réconfort. Vénus en Balance vous aide à avoir une journée satisfaisante. Vos tâches sont finalisées et appréciées par votre hiérarchie.

Vous devez être encore prudent dans votre gestion. Les charges obligatoires entravent les loisirs. Vous privilégiez les règlements. Une légère frustration se fait sentir. La patience est recommandée pour ne pas engendrer de découvert avant la fin du mois.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourrez être très efficace dans bien des domaines, mais pas si vous faites tout à la fois ! C'est pourquoi, abordez un projet, un souci ou un dossier à la fois. Votre seul petit défaut ? Ne pas savoir vous arrêter à temps... Pas bien méchant !

Le punch revivifié de Saturne associé à la sagesse de Pluton vous attirera toutes les bonnes grâces financières. Ces deux planètes vont bonifier vos investissements. Du coup, il s'en suivra un enchaînement de projets excessivement lucratifs.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23